Février 2014

Le Noiséen

N°31

Les informations municipales de la ville de Noisy-le-Sec

Des rendez-vous musicaux à découvrir tous les mois jusqu'au 28 juin

le cercle à musique

SAISON MUSICALE JEUNES TALENTS

DANS CE NUMÉRO

DOSSIER

Élections 2014 : mode d'emploi

Tout ce qu'il faut savoir sur les scrutins prévus cette année à Noisy-le-Sec, notamment les élections municipales des dimanches 23 et 30 mars 2014.

SERVICE PUBLIC

5 ans de validité en plus pour les cartes d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité des personnes majeures sont valables 15 ans (au lieu de de 10).

PORTRAIT

Florent Mbia : voix d'ombre, voie de lumière

Noiséen depuis quelques années, Florent Mbia est un chanteur baryton de talent qui s'est produit dans toute l'Europe et appartient aujourd'hui aux chœurs de l'opéra de Paris.

SPORTS

Les mérites sportifs de l'année

Retrouvez la liste complète des Noiséennes et des Noiséens, athlètes, dirigeants, éducateurs et bénévoles, qui ont été mis à l'honneur pour leur engagement et leurs performances.

SOMMAIRE

4/5 **ACTUALITÉS**
Saison musicale « Le Cercle à Musique » 2014
Encourager la pratique handisport
Olympe-de-Gouges monte dans les classements des lycées
Le métier de sapeur-pompier

6/7 **CULTURE**
À l'affiche au Trianon
Une nouvelle exposition à La Galerie
Programmation de la Médiathèque
Le Sacre du printemps remis à l'honneur au Théâtre des Bergeries

8/9 **QUARTIERS**
La rénovation de la cité des Fleurs commence
Labellisation de l'Agenda 21 de Noisy-le-Sec
Améliorer l'habitat dans les secteurs prioritaires
Un camion-boulangerie pour les habitants de la Boissière
Travaux de voirie
Le développement durable en pratique : faire des économies de chauffage

10/12 **DOSSIER**
Élections 2014 : mode d'emploi

13 **SERVICE PUBLIC**
5 ans de validité en plus pour les cartes d'identité
Recensement 2014
Une boucle magnétique au théâtre pour les personnes malentendantes
Résultats du concours communal de fleurissement
Concours biodiversité : Noisy-le-Sec est encore primée

14/15 **PORTRAIT**
Florent Mbia, chanteur d'opéra

16/17 **INITIATIVES**
Les danseurs de Positive Events invités d'honneur à Paris-Bercy
Association La Masia : projet de mémoire vivante au Londeau
Projet du centre social et du lycée professionnel Théodore-Monod
Actualité du Lions Club
Thé dansant de l'ACN

18/19 **SPORTS**
Les mérites sportifs de l'année

20/21 **HISTOIRE**
Le fort de Noisy-le-Sec
Recherche témoignages et documents sur le bombardement du 18 avril 1944

22 **TRIBUNES**

23 **ENTRE NOUS**
Petites annonces. Infos pratiques.

24 **SORTIR**
Agenda de février
Bon plan : portes ouvertes à l'université de Marne-la-Vallée

Le Noiséen
Édité par la Mairie de Noisy-le-Sec - Direction de la Communication
Place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec cedex.
Tél. 01 49 42 66 24 - Fax : 01 48 43 70 96
Mél : communication@noisylesec.fr - Site : http://www.noisylesec.fr
DIRECTEUR DE PUBLICATION : Laurent Rivoire
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION : Virginie Bailleul
RÉDACTION : Gaël Chartier, Claude Fordy, service Archives municipales
MAQUETTE : Jean-François Le Guen ; PHOTOS : Albert Bourse
IMPRESSION : Imprimerie RAS. TIRAGE : 20 000 exemplaires
DISTRIBUTION : SARL Champar - Dépôt légal à parution
Un problème dans la distribution du magazine ? Contactez le 0 800 07 12 50 (numéro vert)

Ça s'est pa

◀ 31 décembre – 1er janvier
Gymnase Paul-Langevin

Soirée festive, année positive...

C'est dans la bonne humeur que les Noiséens se sont retrouvés pour partager un apéritif et un repas convivial ainsi qu'une soirée dansante pour le réveillon de la Saint-Sylvestre.

▼ 4 janvier Gymnase Paul-Langevin

... et sportive. La soirée des « Mérites sportifs » a été l'occasion de mettre à l'honneur les athlètes, dirigeants, éducateurs et bénévoles des clubs noiséens, ainsi que de les encourager à faire aussi bien, et même mieux, pour l'année 2014. Retrouvez la liste des personnes distinguées en pages 18 et 19.

7 janvier ▶
École maternelle Bayard

Sensibiliser les futurs citoyens.

L'école Bayard s'est vu remettre le label « École en démarche de développement durable » (E3D) par les représentants de l'Éducation nationale. Une reconnaissance pour les projets menés par les membres de l'équipe de l'établissement afin de sensibiliser les élèves aux gestes responsables en matière de développement durable.

◀ 14 janvier
École Carnot

Bonne année dans tous les quartiers

Six cérémonies ont été organisées un peu partout dans la ville au cours de la deuxième quinzaine de janvier pour permettre aux habitants de tous les quartiers de fêter ensemble la nouvelle année.

ssé à Noisy

Du 3 au 10 janvier

Gymnase Paul-Langevin

Tout le monde célèbre la nouvelle année.

Des tout-petits accueillis dans les crèches jusqu'aux retraités inscrits auprès du CCAS, en passant bien sûr par les enfants des centres de loisirs, les jeunes noiséens ou encore les membres des associations d'anciens combattants, ce sont toutes les générations qui ont été conviées à des rendez-vous festifs pour marquer le début de 2014. Une série d'animations avec en point d'orgue la traditionnelle soirée des vœux aux personnalités et forces vives de la commune.

Tous les mois,
vous avez pris l'habitude
de retrouver
l'édito du maire.

Comme vous le savez
certainement,
les élections municipales
auront lieu
en mars 2014.

Les règles relatives
à la communication
publique en période
électorale,
prévues par l'article
L. 52-8 du Code électoral,
pouvant faire l'objet
de différentes
interprétations, il a été
décidé de suspendre
la publication de l'édito
durant cette période.

Saison musicale

Concert piano en solo

Ce mois-ci, venez assister à un récital du pianiste Pierre-Alain Volondat et découvrez le répertoire éclectique de cet artiste de talent.

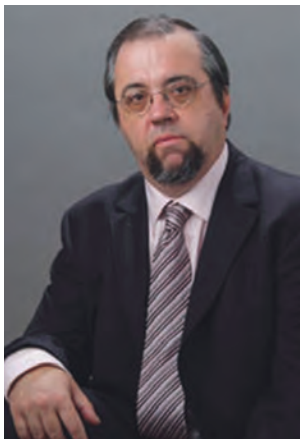

Avec Pierre-Alain Volondat, artiste complet entré dans la carrière internationale de pianiste en 1983 lorsqu'il remporte le 1er grand prix du concours de la reine Élisabeth de Belgique, l'art touche à l'absolu. « *Ma mission est d'être un soleil généreux et resplendissant pour aider les gens à être heureux, aimants, pétillants et radieux, également installer une osmose entre eux et moi dans ces moments de bonheur et contribuer à construire un monde meilleur*. » Pianiste talentueux, Pierre-Alain Volondat possède un répertoire considérable, éclectique et interprète des œuvres de toutes époques y compris contemporaines. Il vient mettre son immense talent et son époustouflante technicité au service d'une soirée qui s'annonce exceptionnelle. ■

Récital de piano
de Pierre-Alain Volondat
Jeudi 27 février à 20 h
salle des mariages de l'hôtel de ville
PROGRAMME :
▸ Frédéric Chopin, *Mazurka opus 50 n° 3, Mazurka opus 56 n° 2, Polonaise opus 44*
▸ Franz Listzt, *Marche héroïque dans le genre hongrois, Rhapsodie hongroise n° 12*
▸ Jean Sibelius, *Six impromptus opus 5*
▸ Piotr Ilitch Tchaïkovski, *Dumka opus 59*
▸ Mili Balakirev, *Islamey*

Billets, réservations et renseignements
au 01 49 42 67 17
Tarif plein : 8,50 €
Tarif réduit (étudiant, apprenti, demandeur d'emploi, retraité, groupe de 10 personnes) : 5 €

Plus d'informations sur le site du festival :
www.lecercleamusique.fr

À DÉCOUVRIR AUSSI

Une heure avec…

Isabelle Dupré
(hautbois)

Amélie Boulas
(basson)

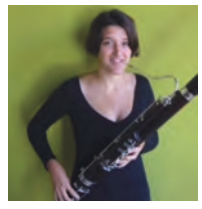

Martine Vialatte
(piano)

Samedi 22 février à 12 h,
auditorium
de la médiathèque
Roger Gouhier
PROGRAMME :
▸ *Sonate pour hautbois et piano* de Francis Poulenc, *Élégie, Scherzo, Déploration*
▸ *Sonate pour basson et piano opus 71* de Charles Koechlin, *Andante moderato-Allegro scherzando, Andante, Allegro*
▸ *« Au loin » pour cor anglais et piano* de Charles Koechlin
▸ *Pavane pour une infante défunte transcription pour cor anglais et piano* de Maurice Ravel
▸ *Ondine* de Maurice Ravel
▸ *Trio pour hautbois, basson et piano* de Francis Poulenc, Presto, *Andante, Rondo*

Gratuit sur réservation
(cf. coordonnées ci-contre)

[EN BREF]

Palmarès des lycées : Olympe-de-Gouges monte dans les classements

En quelques années, l'établissement a fait une remontée prodigieuse dans le classement du magazine *L'Étudiant*. Avec 38 % d'élèves boursiers, le taux de réussite au bac a été de 88 % en 2013 (pour un taux attendu – sur la base de critères statistiques - de 79 %, soit une « valeur ajoutée » largement positive : + 9). Un an avant, le taux de réussite d'Olympe-de-Gouges n'était que de 67 %. Depuis 2008, l'établissement est labellisé « Site d'excellence » (volet éducatif du plan « Espoir banlieues ») et, ces dernières années, il a noué des partenariats avec différents établissements prestigieux de l'enseignement supérieur : Sciences-Po, HEC, Paris-Dauphine… ■

Accessibilité

Encourager la pratique handisport

Afin d'aider les personnes handicapées à pratiquer une activité sportive, la Ville et le CCAS de Noisy-le-Sec, ainsi que le club de La Vigilante, ont mis en œuvre à la rentrée 2013-2014 de nouvelles initiatives.

Le nombre de licences sportives pour personnes handicapées en Île-de-France est en progression depuis 2000. Mais de nombreux obstacles restent encore à surmonter: accessibilité des équipements, organisation du tissu associatif, formation de l'encadrement...
Le club noiséen de gymnastique La Vigilante - déjà pionnier pour les activités sportives pour la petite enfance - a d'ailleurs fait preuve d'une belle initiative en créant, à la rentrée 2013-2014, une section handisport en partenariat avec la Ville de Noisy-le-Sec et avec des établissements spécialisés. Un projet qui permet à sept sportifs en situation de handicap (femmes et hommes, âgés de 20 à 55 ans) d'accéder à des créneaux spécifiques et à des séances adaptées (une douzaine au total, d'une durée de 90 minutes, ont été organisées entre les mois de septembre et de décembre derniers).
Le club perçoit une subvention exceptionnelle pour mettre en œuvre ce dispositif. Mais, toujours dans l'idée d'encourager la pratique handisport et adaptée, le centre communal d'action sociale de Noisy-le-Sec a décidé de proposer directement aux sportifs handicapés une aide financière pour leur licence et leur adhésion en club. ■

Pour toute information :
▸ **Centre communal d'action sociale**
11 rue de Brément
Tél. 01 41 83 81 10
Courriel : *ccas@noisylesec.fr*

▸ **Club La Vigilante**
Gymnase Pierre-de-Coubertin
25-33 rue Léo-Lagrange
Tél. 01 48 46 47 87
Courriel ; lavigilante@neuf.fr
Site : *http://www.vigilantenoisy-gym.com*

Emploi

« Un métier de passion, de dépassement de soi »

Pour concilier action et service à autrui, le prestigieux corps des sapeurs-pompiers de Paris, rattaché à l'Armée de terre, offre de réelles opportunités professionnelles. Une campagne de recrutement vient d'ailleurs d'être lancée.

Désir de servir, d'être utile, envie de se surpasser, d'aller au bout de soi en gardant en vue deux objectifs : la protection des personnes, la sauvegarde des biens. Pour y parvenir, un métier qui met des étincelles dans les yeux et les rêves des enfants mais qui s'avère souvent, à l'âge adulte, un choix réfléchi axé sur des valeurs fortes : sapeur-pompier.

La Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) lance, en 2014, une campagne de recrutement portant sur 1 200 postes. Comme son nom l'indique, la BSPP assure la défense de Paris mais pas uniquement. Trois départements limitrophes, dont la Seine-Saint-Denis, font partie du territoire d'intervention des 8 700 hommes et femmes qui opèrent 24 heures sur 24, sept jours sur sept, auprès de 7 millions d'habitants.

C'est le cas de Guillaume Valet, incorporé depuis huit ans à la brigade de Bondy, dont le rêve s'est enraciné dans la réalité. Peu après l'obtention de son baccalauréat, il se renseigne auprès du Centre d'information et de recrutement des forces armées de Noisy-le-Sec (CIRFA) quant aux critères d'intégration. Pas de concours pour rejoindre la brigade mais une sévère sélection des candidatures. Aussi, lors de la constitution de son dossier de candidature, son bagage scolaire, allié à une formation de secouriste, pèse dans la balance et lui vaut une convocation pour trois jours d'évaluation à Vincennes.

▲ Démonstration d'une désincarcération, rue Jean-Jaurès à Noisy-le-Sec. La Brigade des sapeurs-pompiers de Paris compte 8 700 hommes et femmes.

Discipline et esprit d'équipe

Trois jours durant lesquels chaque candidat est soumis à différentes épreuves : visite médicale, tests physiques, tests psychotechniques puis entretien pour évaluer les motivations profondes. « *Si l'on est jeune, sportif, motivé par un métier qui bouge, par l'envie d'une expérience de vie, il ne faut pas hésiter. C'est un métier de passion et d'action, de dépassement de soi.* » La candidature validée, la formation initiale, d'une durée de quatre mois, se déroule au centre d'entraînement de toutes les nouvelles recrues, au fort de Villeneuve-Saint-Georges. « *Le métier reste le même que pour un pompier d'une autre région. La demande est sans doute plus élevée sur le plan physique. Nous avons de plus une formation militaire de base : marche au pas, respect de la hiérarchie, tir à l'arme* ». Une vie militaire qui se poursuit au sein même de la caserne où disponibilité, rigueur, discipline côtoient également un soutien indéfectible entre les membres d'une même équipe. « *Je m'épanouis complètement dans ce métier. Je recherchais la variété et, en effet, nous ne sommes jamais sur les mêmes interventions. Certaines sont très physiques, lors d'un incendie par exemple* ». Dans ces moments où la chaleur, la fumée, la visibilité quasiment nulle rendent la mission complexe, Guillaume Valet, ajoute : « *Il faut prendre sur soi pour éteindre le feu ou aller chercher quelqu'un. Le but est de tout donner pour réussir sa mission.* »

▼ Guillaume Valet est incorporé depuis huit ans à la brigade de Bondy.

Formation et évolution

C'est dans ces moments, lorsque l'intervention est particulièrement dangereuse ou lorsque l'attaque de l'intégrité physique pour soi ou autrui est violente que la cohésion au sein de l'équipe se révèle la plus précieuse, pour mieux gérer psychologiquement « l'après ». Mais, comme le rappelle l'adjudant-chef Clavier, chef de centre, un accompagnement psychologique est mis en place dans les situations psychotraumatiques particulières.

La formation quotidienne et continue reste l'une des clés d'un travail le plus sécurisé possible. C'est pourquoi, pratique sportive et formation technique rythment les journées de présence à la caserne.

Quelle que soit la durée du contrat choisi, pour certains d'entre eux, l'évolution professionnelle peut être rapide et les possibilités de reconversion professionnelle se traduisent par un accompagnement personnalisé dans le cas d'un retour dans la vie civile. Pour les sapeurs-pompiers militaires (accessibilité par concours à partir du grade de sapeur), la BSPP offre des opportunités d'emploi en bureaux, à des postes techniques ou encore au sein d'unités chargées d'offrir un appui opérationnel (nucléaire, radiologique ou biologique) tout en gardant une capacité à intervenir si nécessaire.

Pour Guillaume Valet qui, dans le cadre de sa mission, intervient notamment sur le territoire de Noisy, ce métier correspond exactement à ce qu'il imaginait, à ce qu'il souhaitait. ■

Conditions pour intégrer la BSPP :

- être âgé de 18 à 25 ans
- être de nationalité française,
- être en bonne condition physique
- détenir un diplôme scolaire
- avoir une bonne moralité

Des questions ?

Contacter le 0 800 112 018
Par mail, *recrutement@pompiersparis.fr*
Sur place auprès du CIRFA de Noisy-le-Sec
(40 rue Jean-Jaurès, tél. 01 41 83 68 00)

Cinéma

Les rendez-vous du Trianon

Grands classiques, nouveautés, pépites cachées, documentaires ou films d'animation… Ce mois-ci encore, la programmation de votre cinéma regorge de belles surprises !

Samedi 8 février à 20 h

La Nouvelle Soirée

Pour cette première « Nouvelle Soirée » de l'année, le Trianon projette *Fanny et Alexandre*, film inspiré des mémoires d'Ingmar Bergman. La présentation du film est assurée par N. T. Binh, critique à la revue mensuelle du cinéma *Positif*, enseignant, scénariste, réalisateur et producteur.

César du meilleur film étranger en 1984 et Oscar du meilleur film étranger en 1984, *Fanny et Alexandre* est la chronique d'une famille de comédiens dans la Suède du début de siècle. Mais aussi la révolte d'un jeune enfant confronté à la tyrannie d'un beau-père. Une œuvre magnifique d'Ingmar Bergman qui la définit comme « *une immense tapisserie remplie de masses de couleurs et de gens, de maisons et de forêts, de cachettes mystérieuses dans des grottes ou des cavernes, de secrets et de nuits sous les étoiles* ». ■

▸ ***Fanny et Alexandre***
Réalisé par Ingmar Bergman
Suède, France, Allemagne, 1982, 3 h 17, VO
À partir de 11 ans
Avec Pernilla Allwin, Bertil Guve, Pernilla August

Dimanche 9 février à 16 h 30

Ciné-peinture, pour les enfants à partir de 4 ans

En feuilletant un livre sur le peintre Claude Monet, Linnéa rêve de se promener dans son jardin au bord des eaux remplies de nymphéas. Un jour, elle décide de faire réellement le voyage en France pour visiter le jardin de Giverny et découvrir les toiles de Monet...

Un très joli film pour découvrir la peinture impressionniste, son emploi si beau de la lumière et les sensations que l'on ressent en contemplant la nature ! ■

▸ ***Linnéa dans le jardin de Monet***
Film d'animation de Christina Bjork et Lena Anderson
Suède, 1992, 30 min.,
version numérique restaurée

◆ Après le film, atelier « Peins avec les mains» dans le Petit Trianon.
Nombre de places limité.
Réservation au 01 83 74 56 05

Mardi 11 février à 20 h 30

Festival « La Résistance au cinéma »

À la rencontre des derniers résistants français de la Seconde Guerre mondiale, l'auteur recueille la parole de ces nonagénaires saisissant par leur vivacité d'esprit et la force intacte de leurs espérances. Au début des années 1940, tous ont décidé de « faire quelque chose » contre ce qui leur paraissait inacceptable. Conçu comme un dispositif de transmission générationnelle, le film est le récit de leurs combats et des valeurs qui les ont portés. Ces échanges font évoluer le temps du film du passé vers le présent et questionnent sur ce que peut être l'engagement aujourd'hui. ■

▸ ***Faire quelque chose***
Réalisé par Vincent Goubet
Film documentaire réalisé par Vincent Goubet, France, 2013, 1 h 20
Avec Raymond Aubrac, Stéphane Hessel, Lise London

◆ Film suivi d'une rencontre/débat avec le réalisateur

Dans le cadre de la 9e édition du Festival « La Résistance au cinéma », du 28 janvier au 12 février 2014. En collaboration avec l'association des Amis du Musée de la Résistance nationale de Seine-Saint-Denis et Cinémas 93.

Mercredi 12 février à 20 h 30

Rencontre avec Solveig Anspach

Une rencontre avec Solveig Anspach, réalisatrice du film *Lulu femme nue* dont Karin Viard, l'interprète principale, a obtenu le prix d'interprétation féminine au Festival du film de Sarlat 2013. *Lulu femme nue* raconte le cheminement intérieur d'une femme, qui se laisse aller, dans le meilleur sens du terme. Le film est souvent drôle, toujours juste et touchant, et porteur d'un optimisme contagieux qui nous attache d'autant plus au parcours picaresque de cette lumineuse Lulu, magnifiquement incarnée par une Karine Viard impériale. ■

▸ ***Lulu femme nue***
Film réalisé par Solveign Anspach,
France, 2014, 1 h 30
Adapté de la bande dessinée d'Étienne Davodeau
Avec Karin Viard, Bouli Lanners, Claude Gensac

Vendredi 14 février à 20 h

Ciné-love

Pour la Saint-Valentin, venez en amoureux découvrir cette belle histoire d'amour. Avant le film, des jeux (quizz-ciné et tests) avec des cadeaux à gagner.
Tenue « Love » exigée ! ■

▸ ***Jack et la mécanique du cœur***
Réalisé par Mathias Malzieu et Stéphane Berla
France, 2013, 1 h 30
À partir de 6 ans

LE TRIANON
Place Carnot
Tél : 01 83 74 56 00
Répondeur
01 83 74 56 01
www.cinematrianon.fr

La Galerie

Une nouvelle exposition

C'est le vendredi 21 février, de 15 h à 19 h, qu'aura lieu le vernissage de l'exposition « Adieu tristesse, désir, ennui, appétit, plaisir ».

Alors que la première exposition de la saison « *Bonjour tristesse, désir, ennui, appétit, plaisir* » réunissait des positions d'auteur solitaires, l'exposition « *Adieu tristesse, désir, ennui, appétit, plaisir* », qui s'installe à La Galerie du 22 février au 19 avril, montre un auteur qui implique d'autres personnes que lui (ou qu'elle) et pose la question du lien sur la base d'affects communs, même de manière temporaire.
« *Adieu tristesse, désir, ennui, appétit, plaisir* » porte sur la question de l'adresse et de la transmission, sur la façon dont un artiste peut entrer en relation avec d'autres pour apprendre et transmettre. Ces processus d'apprentissage sont réciproques et il ne s'agit pas seulement d'échanges de savoir-faire mais aussi des doutes, des faiblesses et des hésitations en jeu dans toute recherche.
« Adieu tristesse, désir, ennui, appétit, plaisir »
Exposition collective : Abake, Lola Gonzàlez, Johan van der Keuken, Nicolas Momein, James R. Murphy, Jiří Skála, Benjamin Swaim ...
Du 22 février au 19 avril ■

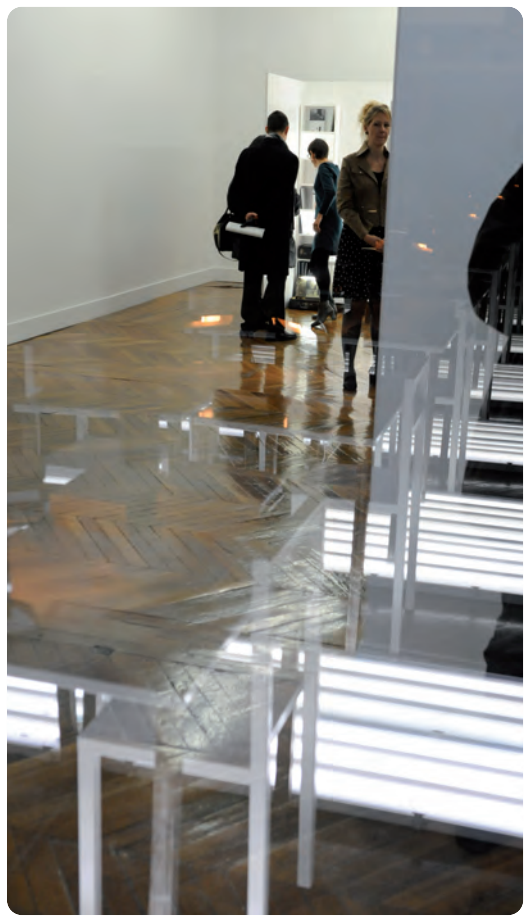

▲ *L'exposition de Laura Lamiel « Noyau dur et double foyer » reste présentée jusqu'au 8 février.*

Et aussi… des ateliers gratuits sur inscription uniquement
▸ **Les mercredis de 16 h à 17 h 30**
I LOL ART pour les 13 –15 ans
▸ **Les samedis** de 14 h 30 à 16 h :
Samedis créatifs pour les 6 – 12 ans
de 16 h 30 à 17 h 15 :
Samedis créatifs pour les 4 – 5 ans
Samedi 8 février aux mêmes horaires :
avec leurs parents autour d'un goûter

▸ **Samedi 8 février en continu de 15 h à 19 h**
Visites chuchotées autour de l'exposition de Laura Lamiel
L'exposition « Noyau dur et double foyer » par Marie Cantos (critique d'art), Isabelle Alfonsi et Cécilia Becanovic (galeriste et critique d'art)

Galerie
Centre d'art contemporain
1 rue Jean-Jaurès
F - 93130 Noisy-le-Sec
T : + 33 (0)1 49 42 67 17
F : + 33 (0)1 48 46 10 70
lagalerie@noisylesec.fr

Médiathèque

Science et contes

L'exposition « L'héritage de Darwin », proposée par l'association Double Hélice se poursuit jusqu'au 13 février.

En 1831, Darwin entreprend un voyage à bord du *Beagle*, un voyage qui le mène en Amérique du Sud. Le résultat de ce périple le convainc que les espèces ne sont pas fixes mais qu'elles évoluent graduellement. Dès 1837, il va travailler sans relâche à sa théorie et publie, en 1859, l'origine des espèces. L'exposition présentée à la Médiathèque retrace l'œuvre de celui qui fut l'un des plus grands penseurs du XIXe siècle.

▲ Le Tapis volant, *Viktor Vasnetsov (1848-1926).*

Contes à l'Annexe du Londeau
De nombreuses séances de contes sont organisées le mercredi et le samedi pour les enfants de 6 mois à 12 ans, à la Médiathèque et à l'Annexe. Le conte est un genre qui n'est pas réservé au jeune public uniquement. Aussi, chaque trimestre, l'Annexe propose-t-elle une soirée conviviale à laquelle les adultes sont les bienvenus.
Vendredi 7 février à 19 h 30, c'est avec *Les 1001 nuits* que la conteuse Anne Gaël Gauducheau vous invite à découvrir la magie du conte et à vous laisser ensorceler par les histoires de Shéhérazade… Que l'on soit petit ou grand, *Les 1001 nuits* nous aident à lire la réalité d'aujourd'hui, et à vivre plus courageusement. « Le risque, c'est la vie ! », clament ces récits… le plaisir aussi.
À partir de 7 ans ■

la médiathèque Roger Gouhier Ville de Noisy-le-Sec

▲ *Aquarelle de Théodor Fedorowsky*

Théâtre

Le *Sacre du printemps* remis à l'honneur

Mardi 11 février, le Théâtre des Bergeries organise un double événement dans la continuité des manifestations déjà proposées autour de l'œuvre mythique de Nijinski.

Mardi 11 février à 19 h. Conférence « D'un sacre à l'autre »
Avec Dominique Brun (chorégraphe), Sophie Jacotot (historienne et chercheuse en danse).
La chorégraphe Dominique Brun présente le travail réalisé autour de la reconstitution du *Sacre du printemps* de Nijinski, intitulé « Sacre # 2 » et évoque le chemin parcouru depuis sa précédente création « Sacre # 197 ».
Mardi 11 février à 20 h 15. Vernissage et visite guidée de l'exposition « Le Sacre s'expose »
Du mardi 11 février au vendredi 11 avril 2014, une exposition réunit des documents d'archives exceptionnels mis à disposition par le Centre national de la danse. Partitions originales annotées par Igor Stravinsky ; programme original du spectacle présenté en 1913 au théâtre des Champs-Élysées ; photographie de répétition et de la création du *Sacre*, dessins, pastel, peinture de Valentine Gross-Hugo et critique de presse de Jacques Rivière également datés de 1913 ; photographies et dessins de Nijinski issus de différentes chorégraphies… Tous ces documents ébauchent l'œuvre de Nijinski dont il ne reste, hélas, aucune partition chorégraphique.
▸ **Soirée ouverte à tous sur réservation.** Tél. 01 41 83 15 20. *Jusqu'au 11 avril, l'exposition sera ouverte au public : du mardi au vendredi de 15 h à 19 h ; le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; les jours de spectacle, 1 heure avant la représentation.* ■

LE THEATRE des bergeries

Langevin

La rénovation de la cité des Fleurs commence

Un important programme de travaux vient d'être lancé par le bailleur Immobilière 3F. Portant dans un premier temps sur les façades, il concernera ensuite l'intérieur des parties communes et des logements.

La cité des Fleurs comprend 396 logements, répartis en 4 bâtiments de 7 étages. Elle a été construite en 1966 et acquise par le bailleur Immobilière 3F en 2010. Près d'un demi-siècle après son édification, elle fait depuis quelques semaines l'objet d'un programme de réhabilitation en deux phases.
La première étape porte sur la rénovation des façades, pour une montant de 3,85 millions d'euros. Elle a débuté lundi 13 janvier, pour une livraison prévue vers la mi-2015. Réalisée par les architectes Deschamps – Arcature, elle comprend des travaux d'isolation extérieure, le remplacement des garde-corps des balcons, la remise en peinture des façades et des persiennes, ainsi que l'installation d'un parement de briques au niveau du rez-de-chaussée (afin de protéger la façade des chocs).
En décembre 2013, un témoin de façade a été réalisé sur deux niveaux afin de présenter aux locataires le résultat attendu après travaux.
La deuxième phase est, à l'heure actuelle encore à l'état de projet. Elle a été présentée lors d'une réunion le 29 novembre dernier, en présence de M. le Maire. I3F attend donc de connaître l'avis des habitants de la résidence avant d'aller plus loin.
Le projet comprendrait tout d'abord des travaux sur les parties communes : rénovation complète des halls (avec nouveaux contrôles d'accès), remise en peinture des cages d'escalier, flocage des plafonds des sous-sols pour améliorer l'isolation, mise en sécurité des installations électriques, étanchéité des toitures-terrasses. Des interventions seraient également prévues à l'intérieur même des logements : remplacement des WC et remise en peinture, mise en sécurité de l'électricité, remise en état de toutes les fenêtre, installation d'un système de ventilation mécanique contrôlée (VMC), remplacement des robinets de gaz, mise à l'extérieur des installations pour les ordures ménagères et mise en place du tri sélectif.
Montant prévisionnel de ces travaux : 5,28 millions d'euros. La rénovation conduite par Immobilière 3F se fera sans augmentation de loyers pour les locataires.
Et, à l'issue du programme de travaux, la résidence passera de l'étiquette énergétique E à l'étiquette énergétique C, avec à la clé pour les habitants, une réduction des charges de chauffage. ■

▲ *La cité des Fleurs, avant...*

◄ *... et après la rénovation.*

[En bref]

Noisy-le-Sec labellisée pour son engagement dans le développement durable

Noisy-le-Sec est l'un des 86 territoires et collectivités nouvellement labellisés « Agenda 21 local France » par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.
Ces nouveaux acteurs locaux reconnus pour leur action participative et citoyenne, initiée de manière volontaire, en matière de développement durable ont été mis à l'honneur jeudi 19 décembre, à l'occasion d'une cérémonie de remise des diplômes « Agenda 21 local France ».

Représentant la Ville de Noisy-le-Sec, c'est Mme Marie-Rose Harenger, adjointe aux Affaires juridiques, à l'Intercommunalité et aux Marchés publics, et M. Bernard Girault, conseiller municipal délégué à l'Agenda 21 et aux Espaces verts, qui ont reçu ce label officiel. Aujourd'hui, 470 collectivités et territoires sont reconnus « Agenda 21 local » et plus de 950 collectivités sont engagées dans une démarche de ce type. ■

Améliorer l'habitat dans les secteurs prioritaires

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) vient d'être lancée, pour une durée de 5 ans, par la Communauté d'agglomération Est Ensemble, dans le cadre de ses compétences institutionnelles. À Noisy-le-Sec, cette OPAH concerne huit copropriétés (identifiées au cours des dernières années dans le cadre d'études diligentées par la Ville). Des copropriétés « en difficulté », précaires sur le plan financier, du fait des problèmes rencontrés par leurs habitants et de la dégradation du bâti. L'objectif est de leur apporter une aide administrative et des conseils juridiques pour rééquilibrer et assainir leur gestion. Puis, dans un deuxième temps, de leur permettre de définir un programme de travaux afin de réhabiliter les bâtiments, tout en bénéficiant de certains financements (subventions, prêts...) proposés par des organismes tels que l'Association nationale pour l'amélioration de l'habitat, Est Ensemble ou la Région Île-de-France. Des travaux qui peuvent par exemple permettre une remise aux normes, un ravalement de façade ou l'optimisation de l'efficacité énergétique des immeubles concernés... Le cabinet Ozone, mandaté par Est Ensemble, en partenariat avec la Ville de Noisy, est chargé d'accompagner les copropriétés dans cette démarche. ■

► POUR PLUS D'INFORMATIONS :
Ozone conseils
Tél. 01 45 88 36 99
Mél. noisylesec@lopah.info

Commerce

Un camion-boulangerie pour les habitants de la Boissière

Alors que les travaux de rénovation urbaine du quartier viennent de débuter, une initiative originale est lancée depuis la mi-janvier pour maintenir un commerce de proximité sur le site.

La « barre » Avenir comportait en rez-de-chaussée des locaux commerciaux qui assuraient, dans le secteur de la Boissière, des services de proximité pour les habitants. Pour permettre la destruction de ce bâtiment (et plus précisément des adresses 118 à 122 rue de l'Avenir) et la reconstruction sur site d'un immeuble de 20 logements (en accession sociale à la propriété), ce pôle commercial a du être fermé. La construction, à deux pas de là (dans le secteur dit de « la Marbrerie »), d'un autre programme immobilier avec commerces en rez-de-chaussée, prévue pour la mi-2016 viendra répondre aux besoins des habitants. Mais d'ici là, pour leur permettre de bénéficier de la présence d'un service utile au quotidien, une idée originale a été mise en place par la Ville et le bailleur I3F : il s'agit d'un camion-boulangerie, implanté depuis le 13 janvier à l'**angle des rues de l'Avenir et Albert-Einstein, à proximité de l'école élémentaire Boissière.**

Cette enseigne, tenue par un boulanger également implanté dans un autre quartier de Noisy, propose pains, pâtisseries et viennoiseries, sandwiches et boissons. **Elle est ouverte tous les jours, de 7 h 30 à 13 h 30 et de 15 h 30 à 19 h (sauf le jeudi, toute la journée, et le dimanche après-midi).** ■

Voirie

De nouveaux accès et une nouvelle allée

Des aménagements pour les piétons, et plus particulièrement les personnes à mobilité réduite, sont en cours de réalisation.

Des travaux de mise aux normes des trottoirs pour les personnes à mobilité réduite ont été lancés mardi 14 janvier, pour répondre aux demandes formulées par les habitants lors des visites de rues organisées par la Ville au cours des derniers mois. Ces interventions concernent notamment le carrefour de la rue de Neuilly et de la rue du Progrès. Elles ont été validées lors de la dernière commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées, au mois de décembre.

Des travaux qui rentrent dans le cadre du programme d'investissements pour l'accessibilité établi aussi bien pour les voiries que pour les bâtiments publics communaux. Dans les semaines à venir, ce programme se poursuivra par des travaux dans les secteurs de la rue de l'Union et du boulevard Gambetta, des rues Dombasle, Bir-Hakeim et Jean-Mermoz, ainsi que par des réalisations complémentaires aux aménagements existant déjà rue Baudin et allée Duquesne.

Entre la rue Pierre-Sémard et l'avenue de Verdun, c'est une nouvelle sente qui a vu le jour. Traversant tout l'îlot où de nouveaux programmes immobiliers ont récemment été livrés, la création de ce cheminement vient compléter l'aménagement d'un parking, de clôtures et d'espaces verts. Des interventions qui ont aussi été l'occasion de réaliser des opérations de nettoyage dans ce secteur, et de supprimer un bloc de béton qui se trouvait le long de la rue Pierre-Sémard. ■

Le développement durable en pratique

Avec le chauffage, mieux vaut garder la tête froide

Le chauffage domestique et la production d'eau chaude sanitaire représentent de 60 à 75 % de la consommation d'énergie d'un ménage, donc des rejets potentiellement polluants que celui-ci génère. Mais certaines astuces permettent de réaliser des économies…

▸ **Isoler son logement** reste la démarche de base pour consommer moins. Pour vous aider à ce sujet, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) met à votre disposition de nombreux guides pratiques : *www2.ademe.fr*

▸ **Traquer les courants d'air** car si l'air froid entre dans la maison, l'air chaud en sort également.

▸ **Vérifier les fenêtres.** L'installation d'un double vitrage permet de limiter les pertes de chaleur. Une façon d'amortir le coût d'installation sur le long terme est de profiter du crédit d'impôts.

▸ **Entretenir ses radiateurs.** Purger ou faire purger chaque année ses radiateurs, ne pas en obstruer l'accès. Installer un thermostat.

▸ **Adapter le chauffage en fonction de la pièce.** Dans le couloir et dans les chambres, 17 °C. Dans les pièces à vivre et la salle de bains : 20°C. Diminuer la température d'un degré, c'est consommer près de 7 % d'énergie en moins !

▸ **Mais aussi…** Fermer les volets et tirer les rideaux la nuit. Baisser la température du chauffage en cas d'absence prolongée.

MIAM !

Les fruits de saison

Citron, kiwi, mandarine, orange, pamplemousse, poire, pomme.

Les légumes de saison

Ail, betterave, carotte, céleri, choux de Bruxelles, endive, frisée, mâche, navet.

Citoyenneté

Élections municipales : qui vote, comment et pourquoi ?

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.
Elles sont destinées à renouveler l'ensemble des conseils municipaux dans les 36 682 communes françaises.

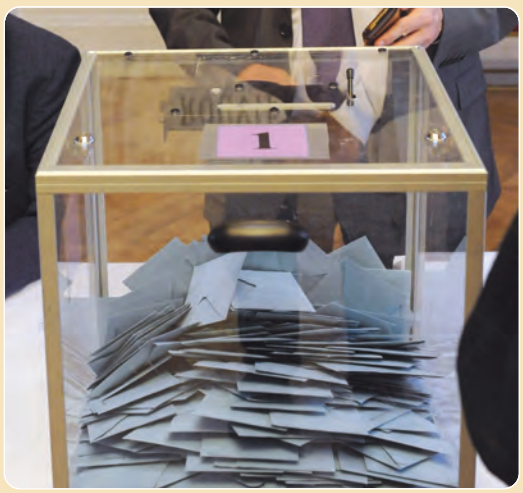

Dimanche 23 mars (et, en cas de second tour, dimanche 30 mars), dans toutes les communes, de la plus petite à la plus grande, les électeurs vont choisir, au suffrage universel direct, leurs conseillers municipaux, pour un mandat d'une durée de 6 ans. Le nombre des conseillers à élire varie en fonction de la taille de la commune, de 7 conseillers pour les communes de moins de 100 habitants à 69 pour les communes de 300 000 habitants ou plus.

Le conseil municipal de Noisy-le-Sec compte 43 sièges à pourvoir. Après leur élection, les conseillers municipaux se réunissent dans les jours suivants et élisent, au sein du conseil municipal, le maire et ses adjoints (qui constituent la municipalité).

Les fonctions d'un maire sont doubles :
- il représente le pouvoir exécutif de la commune et gère le budget
- il est agent de l'État pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires.

Dans son ensemble, le conseil municipal représente les habitants et règle par ses délibérations les affaires de la commune : vote du budget, approbation du budget exécuté, gestion du patrimoine communal, décision de travaux, octroi de certaines aides… Il doit se réunir au moins une fois par trimestre ou sur demande motivée d'au moins le tiers de ses membres.

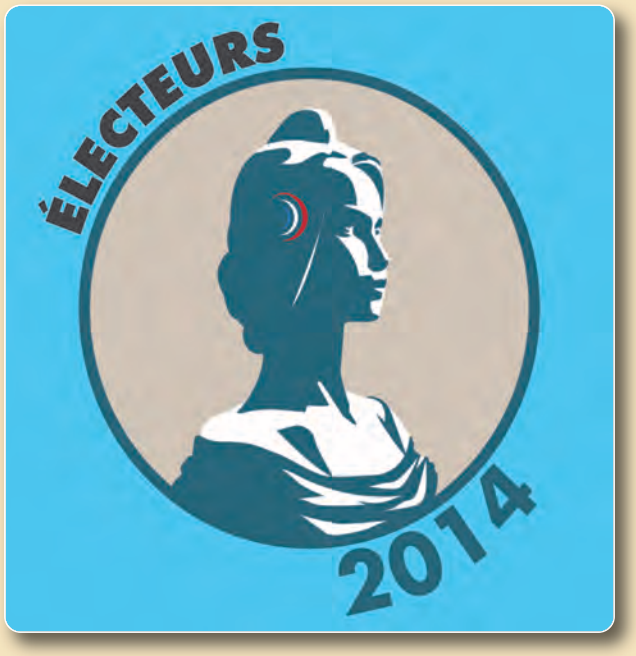

Mode de scrutin

L'élection municipale est un scrutin de liste : les citoyens votent donc pour un ensemble de conseillers et non pour une seule personne. Les listes de candidats doivent respecter le principe de parité, avec alternance obligatoire d'une femme et d'un homme.

À Noisy-le-Sec, comme dans toutes les communes de plus de 1 000 habitants, le mode de scrutin combine système majoritaire à 2 tours et système proportionnel.

En pratique :
- la liste qui obtient le meilleur résultat (soit la majorité absolue au premier tour, soit la majorité simple au second tour) obtient 50 % des sièges
- les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Électeurs

Pour pouvoir voter aux élections municipales, plusieurs conditions sont requises :
- être de nationalité française ou être citoyen de l'Union européenne,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- jouir de ses droits civiques et politiques (y compris, pour les ressortissants d'autres états européens, dans leur pays d'origine)
- être inscrit sur les listes électorales de la commune. ■

[Pratique]

Le vote par procuration

Dans le cas où vous ne seriez pas disponibles lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

Le mandataire (la personne qui reçoit la procuration) doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant (la personne qui donne la procuration). Mais la présence du mandataire n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration.

Le mandataire ne reçoit plus l'un des volets du formulaire de procuration. C'est au mandant de le prévenir.

Pour établir une procuration, le mandant doit présenter une pièce d'identité. Il doit également remplir un formulaire et une déclaration sur l'honneur. **Nouveau : vous pouvez désormais remplir et imprimer ces documents depuis votre ordinateur, sur www.service-public.fr. Mais dans tous les cas, vous devrez vous présenter au guichet de l'autorité habilitée pour déposer votre demande.**

Il peut se produire que le mandant puisse finalement se rendre à son bureau de vote et désire voter personnellement. Si le mandataire n'a pas déjà voté, le mandant pourra voter après avoir justifié de son identité. Dans le cas contraire l'exercice du droit de vote lui sera refusé. De la même façon, le mandataire ne pourra plus faire usage de sa procuration s'il est constaté que le mandant s'est déjà présenté au bureau de vote avant lui.

Où faire établir une procuration ?

Au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du lieu de domicile ou de travail. Les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant le scrutin pour que la procuration puisse être acheminée en mairie. Les officiers de police judiciaire compétents peuvent se déplacer à la demande écrite des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer. ■

▸Commissariat de police
2-4 rue de Neuilly
93130 Noisy-le-Sec
Tél. 01 48 10 12 50

▸Tribunal d'instance de Bobigny
Immeuble « l'Européen »
Hall A - 4e étage
1 promenade Jean-Rostand
93009 Bobigny Cedex
Tél. 01 48 96 11 10

Scrutin

Les bureaux de vote

Lors des dernières élections organisées à Noisy-le-Sec (second tour des législatives, le 17 juin 2012), on dénombrait 19 950 inscrits sur les listes électorales. Au total, la commune compte 19 bureaux de vote, répartis dans différents bâtiments municipaux.

Bureau n° 1
Mairie - Salle des mariages
Accès : place du Maréchal-Foch
Bureau n° 2
École élémentaire Cottereau
Accès : entrée rue Chaâlons
Bureau n° 3
École élémentaire Léo-Lagrange
Attention ! En raison des travaux sur le groupe scolaire, l'accès sera modifié et se fera côté avenue de Bobigny
Bureau n° 4
École élémentaire Brossolette
Accès : entrée rue Moissan
Bureau n° 5
École élémentaire D'Estienne-d'Orves
Accès : 80 rue Marceau
Bureau n° 6
École maternelle D'Estienne-d'Orves
Accès : 125 rue Denfert-Rochereau
Bureau n° 7
École élémentaire Carnot
Accès : 11 rue Carnot
Bureau n° 8
École maternelle Petit Prince
Accès : 1 rue Henri-Barbusse
Bureau n° 9
École maternelle Gambetta
Accès : 11 boulevard Gambetta
Bureau n° 10
École élémentaire Boissière
Accès : 115 rue de l'Avenir
Bureau n° 11
École maternelle Boissière
Accès : 1 rue des Processions
Bureau n° 12
École maternelle Langevin/Anémones
Accès : 11 avenue du 18-Avril-1944
Bureau n° 13
École maternelle Langevin/Bleuets
Accès : 11 avenue du 18-Avril-1944
Bureau n° 14
École élémentaire Quatremaire
Accès : 18 rue Baudin
Bureau n° 15
École maternelle Bayard
Accès : allée Bayard
Bureau n° 16
École maternelle Jean-Renoir
Accès : 9 rue Jean-Renoir
Bureau n° 17
École maternelle Rimbaud
Accès : 20 rue Arthur-Rimbaud
Bureau n° 18
École élémentaire Rimbaud
Accès : 20 rue Arthur-Rimbaud
Bureau n° 19
École maternelle Condorcet
Accès : 8 rue Pierre-Brossolette

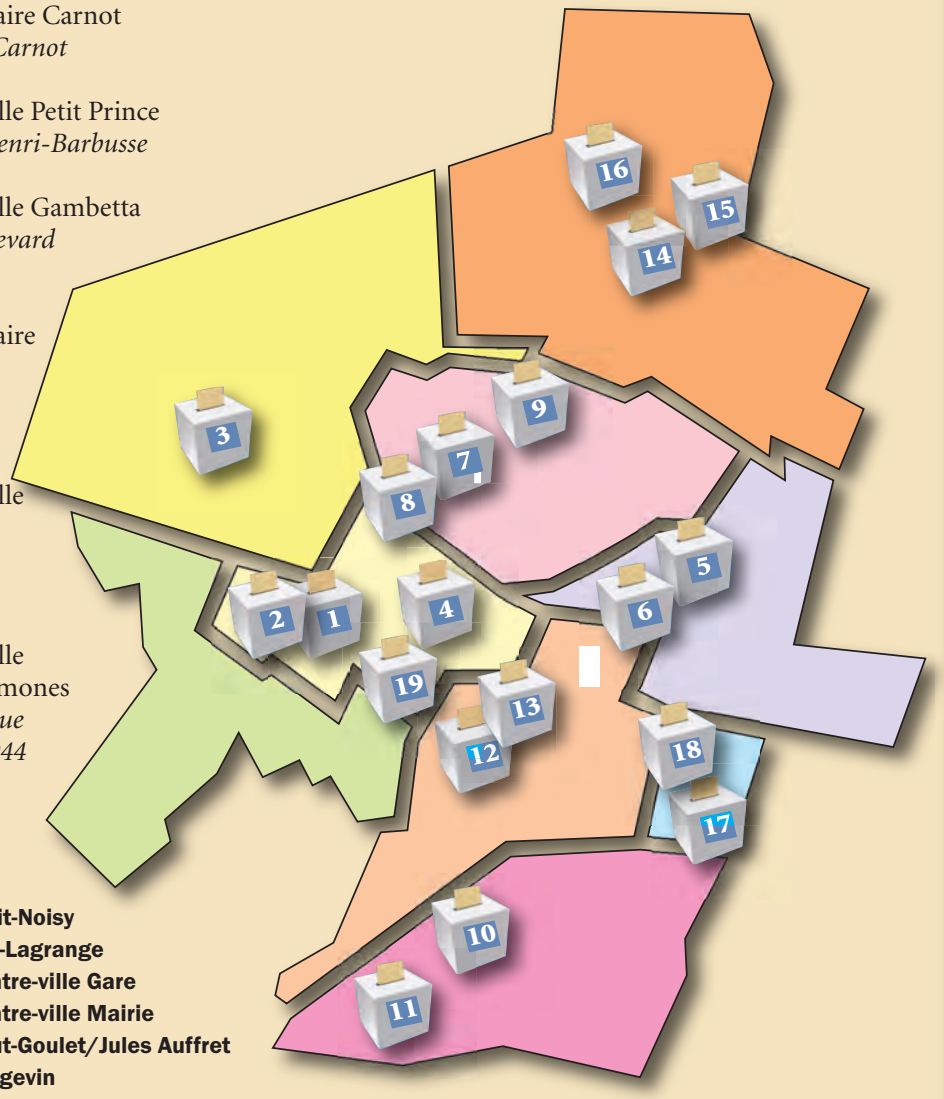

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"
CARTE ÉLECTORALE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

La carte d'électeur

Le numéro et l'adresse de votre bureau de vote sont indiqués sur votre carte d'électeur. Cette carte est un document qui atteste de votre inscription sur les listes électorales de la commune. Elle est à présenter au bureau de vote le jour du scrutin mais elle ne dispense pas de présenter une pièce d'identité (*cf. liste ci-dessous*). Si elle n'est plus en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité.

La carte d'électeur est envoyée par courrier à votre domicile (ou elle est remise lors d'une cérémonie de citoyenneté) l'année qui suit votre inscription. Elle est valable jusqu'à son remplacement par la suivante (en général tous les 3 à 5 ans). En cas d'envoi par courrier les années d'élection, votre carte d'électeur peut vous être adressée au plus tard jusqu'à 3 jours avant le scrutin. Si la carte comporte une erreur, il convient d'en avertir la mairie. Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. Vous pouvez alors la récupérer en présentant une pièce d'identité.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- carte nationale d'identité
- passeport
- permis de conduire
- carte Vitale avec photo
- carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- livret de circulation, délivré par le préfet
- carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité. ■

Nouveauté

Des élections municipales… et communautaires

Pour la première fois cette année, les électeurs désigneront - et sur le même bulletin de vote - les élus de leur commune et ceux de leur intercommunalité (communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, métropole).

Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles. Noisy-le-Sec est elle-même rattachée à un établissement de ce type : la Communauté d'agglomération Est Ensemble.
Jusqu'à présent, les conseillers communautaires étaient élus par le conseil municipal. Cette année, ils seront élus par les citoyens le même jour que les conseillers municipaux, sur le même bulletin de vote mais sur une liste spécifique. Concrètement, au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin où y figureront deux listes de candidats :

- sur la partie gauche, précédés des termes « Liste des candidats au conseil municipal », le titre de la liste des candidats au mandat de conseiller municipal, ainsi que le nom de chaque candidat composant la liste dans l'ordre de présentation et, pour tout candidat ressortissant d'un État membre de l'Union européenne autre que la France, l'indication de sa nationalité ;
- sur la partie droite, précédée des termes « Liste des candidats au conseil communautaire », la liste des candidats au mandat de conseiller communautaire mentionnant, dans l'ordre de présentation, leurs noms.

Vous ne voterez qu'une fois et pour les deux listes d'un même bulletin que vous ne pourrez séparer. Nul élu ne peut en effet être conseiller communautaire s'il n'est pas également conseiller municipal.
Le conseil communautaire d'Est Ensemble est constitué de 91 représentants, partagés entre les 9 villes membres selon la répartition suivante (calculée sur la base du nombre d'habitants, avec un mécanisme de pondération) :

- 17 sièges pour Montreuil
- 11 sièges respectivement pour Pantin et Bondy
- 10 sièges pour Bobigny
- 9 sièges respectivement pour Noisy-le-Sec et Bagnolet
- 8 sièges respectivement pour Le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas et Romainville

Dans chaque commune, chaque liste des candidats aux sièges de conseillers communautaires devra comporter un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir, majoré de 2 (soit 11 candidats pour les listes présentées à Noisy-le-Sec). ■

Rendez-vous

Dimanche 25 mai : votez pour les élections européennes

Autre scrutin programmé en 2014, les élections européennes se dérouleront du 22 au 25 mai dans les 28 états membres de l'Union européenne.

Depuis 1979, les élections européennes permettent aux citoyens de l'Union européenne de désigner au suffrage universel, tous les 5 ans, les députés qui les représentent au Parlement européen. Celui-ci siège à Strasbourg, en France. Il a toutefois plusieurs d'autres de travail : Bruxelles (en Belgique) et Luxembourg Ville (au Grand-Duché de Luxembourg). Les prochaines élections européennes désigneront les élus de la 8e législature (2014-2019) du Parlement.
Ses compétences, au départ principalement consultatives, couvrent aujourd'hui le champ législatif et budgétaire, ainsi que le contrôle de la Commission européenne.
Les modes du scrutin varient selon les pays : en France, celui-ci se déroule dans 8 circonscriptions interrégionales (Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif central - Centre, Île-de-France, Outre-Mer)
Les sièges à pourvoir sont répartis entre les 8 circonscriptions proportionnellement à leur population. Les députés français sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour. Les électeurs choisissent donc une liste sur laquelle ils ne

peuvent rayer aucun nom, ni changer l'ordre. Les listes ayant recueilli moins de 5 % des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges.
Le traité de Lisbonne a limité à 751 le nombre des membres du Parlement européen (750 députés et un président). La France dispose de 74 sièges, notamment en raison de son poids démographique. ■

Pratique

5 ans de validité en plus pour les cartes d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) est portée à 15 ans, pour les personnes majeures.

Une simplification qui sera certainement appréciée, tant par les administrés que par le service municipal compétent puisque, en 2013, quelque 3 582 demandes ont été traitées. Cette mesure signifie en effet des demandes de renouvellement plus espacées et, à terme, des délais d'attente réduits. Le prolongement concerne :

- les cartes délivrées à compter du 2 janvier 2014,
- les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 13 décembre 2013 dont la date de validité sera automatiquement prorogée et pour lesquelles aucune démarche particulière n'est à entreprendre.

Attention : la prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité délivrées aux personnes mineures.

Si l'État estime l'économie réalisée à trois milliards d'euros, les citoyens, eux, n'en mesureront pas directement l'effet puisque la CNI est gratuite depuis 1998, excepté en cas de perte ou de vol.

Rappelons enfin que la CNI n'est pas obligatoire mais qu'elle permet de voyager dans les pays membres de l'Union européenne et certains pays. De plus, même périmée, elle peut servir de justificatif d'identité pour son possesseur dès l'instant où l'on peut le reconnaître sur la photo.

Imprimé de demande CNI disponible sur *www.noisylesec.fr* (onglet « Droits et démarches ») ■

[En bref]

Une fleur et deux libellules

En août dernier, alors que le thermomètre s'affolait au-dessus des normales saisonnières, le jury régional des Villes fleuries inspectait les bacs, suspensions, massifs et squares. Verdict : le travail réalisé par le service des Espaces verts confirme la ville dans sa première fleur !

Un encouragement à poursuivre les efforts d'embellissement entrepris et entériné par **l'obtention de sa deuxième libellule.** Le label, délivré par l'Agence nationale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France, Natureparif, promeut les actions entreprises par la commune en matière de respect de l'environnement. Cette deuxième libellule récompense plus spécifiquement la création et l'aménagement hydraulique et paysager du parc communautaire des Guillaumes. ■

Accessibilité sonore

Handicap et culture sont désormais conciliables au Théâtre des Bergeries pour les personnes malentendantes qui peuvent dès maintenant - grâce à l'installation d'une boucle magnétique au théâtre - augmenter la netteté de leur audition. Les utilisateurs doivent posséder un appareil auditif équipé de la position « T » et la réception du son se fait dès l'instant où les personnes se trouvent à l'intérieur de la boucle magnétique étendue, dans le cas du théâtre, à l'ensemble de la salle. En effet, un système de câbles et de micros placés au-dessus du plateau et en avant-scène va amplifier le son et le diffuser par le biais d'une boucle d'induction magnétique. Le son de la source arrive directement dans l'oreille, dénué de bruits ambiants, parasitaires ou autres résonances acoustiques… Ce dispositif s'ajoute à une programmation qui favorise également des spectacles reposant sur un important travail visuel. ■

Démographie

Au recensement 2011, la ville de Noisy-le-Sec comptait 40 430 habitants (d'après l'Institut nationale de la statistique et des études économiques).

Comme dans toutes villes de plus de 10 000 habitants, la fréquence de collecte des données démographiques est annuelle à Noisy.

Depuis le 16 janvier, sept agents recenseurs habilités frappent aux portes des 1 363 logements concernés pour remettre et retirer les questionnaires soumis.

Tous les foyers sollicités ont l'obligation de répondre sachant que les réponses ne sont soumises ni à un contrôle fiscal, ni à un contrôle administratif. Protégés tout au long de la collecte, les questionnaires restent anonymes.

Vos réponses sont importantes !

http://www.insee.fr ■

Concours

Le palmarès des maisons et balcons fleuris 2013

Les gagnants du concours communal ont été mis à l'honneur lors de la soirée des vœux aux personnalités, mardi 7 janvier, pour saluer leur engagement dans l'embellissement de la ville.

L'implication de ces habitants et leur « main verte » participent, chaque année, à l'amélioration de l'environnement urbain noiséen. Le jury a jugé la variété d'essences utilisées, le choix des couleurs et l'esthétisme des réalisations soumises.

Résultats dans la catégorie « Maisons avec jardin visible de la rue »
1er prix : Mme Lucette Antoine
2e prix : M. Philippe Prenat
3e prix : M. Daniel Bidaud
4e prix : M. Claude Langlet

Résultats dans la catégorie « Balcons visibles de la rue, décors sur la voie publique, fenêtres, portes et murs fleuris »
1er prix : Mme Annick Petibon
2e prix : M. Daniel Dufour

▲ *Les gagnants du concours communal ont été mis à l'honneur lors de la soirée des vœux aux personnalités, mardi 7 janvier, pour saluer leur engagement dans l'embellissement de la ville.*

Les trois premiers prix, pour chacune des catégories, gagnent un chèque-cadeau échangeable dans une jardinerie Truffaut, d'une valeur respective de 130 euros, 80 euros puis 60 euros… Pour faire encore mieux l'an prochain : plus belle sera la ville ! ■

Voix d'ombre, voie de lumière

Florent **MBIA**

« *Chanter m'a beaucoup aidé. J'ai eu une enfance difficile et c'est la musique qui m'a donné un cadre.* » Lorsque Florent Mbia évoque la manière dont il a découvert son art, l'histoire sonne comme une révélation. Âgé d'une douzaine d'années, il vit à l'époque au Cameroun, son pays natal : lors d'une cérémonie chez un voisin, il assiste à la prestation d'une chorale et c'est le déclic.

Commence alors un parcours d'autodidacte : il se forme au solfège avec manuel et cassette. Difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver à Yaoundé un conservatoire ou une école de musique. Il rejoint des chorales religieuses et, dès l'âge de 16 ans, il se produit modestement dans des cabarets.

Tout en rêvant déjà à autre chose : « *Cela ne me convenait pas. J'avais comme une petite voix dans ma tête qui me disait que je pouvais faire de la musique mon véritable métier.* »

Heureusement, Florent Mbia a beaucoup de talent. Et un peu de chance. Alors qu'il chante régulièrement comme soliste dans des oratorios avec le grand chœur classique de la cathédrale de Yaoundé, il est remarqué par des expatriés du Centre culturel français qui l'encouragent à se rendre dans l'Hexagone pour parfaire encore son bagage musical.

À 24 ans, le jeune homme quitte donc sa famille et s'envole pour aller passer un concours à l'opéra de Tours. « *Je me suis rendu compte que j'avais la voix, les qualités nécessaires, mais que cela ne suffisait pas, qu'il me fallait approfondir mes connaissances techniques* », se souvient-il. Alors il persévère et entre à l'École nationale de musique et de danse de Montreuil, dont il sort en 2006 auréolé d'un diplôme de fin d'études musicales avec mention « très bien » à l'unanimité, puis d'un premier prix de chant avec félicitations du jury en 2008.

Installé depuis 2006 à Noisy-le-Sec, Florent Mbia est un chanteur de grand talent. Originaire du Cameroun, il s'est produit dans toute l'Europe et appartient aujourd'hui aux chœurs de l'opéra de Paris.

DE MOZART À VERDI

Toujours dans l'idée d'évaluer son niveau et de progresser, Florent Mbia se présente alors à différents concours internationaux, à Helsinki, Saragosse ou Barcelone. Finaliste à Strasbourg, il obtient le prix du meilleur baryton au concours international de Paris, avant d'être lauréat à Arles et à Clermont-Ferrand. En 2010-2011, il devient d'ailleurs soliste du centre lyrique Clermont Auvergne. Il se verra alors confier plusieurs rôles d'opéra, dans le répertoire contemporain aussi bien que classique. Parmi la vingtaine de personnages qu'il a déjà incarnés, on retrouve Papageno de *La Flûte enchantée* de Mozart ou Orphée dans *Orphée et Eurydice* de Glück. Il interprète également différentes œuvres de musique sacrée telles que le *Messie* de Hændel ou les *Requiem* de Fauré et Duruflé. Des prestations qui seront souvent l'occasion de travailler avec des chanteurs et des chefs d'orchestre prestigieux, et ce dans toute l'Europe.

« *Le baryton, c'est une voix profonde, sombre, mais qui peut aussi s'éclairer dans les aigus. C'est en général le chanteur qui, dans un opéra, incarne le méchant* », explique Florent Mbia. Une voix toute en contraste, entre ombre et lumière, qui, dans son cas, se révèle étonnamment vibrante et puissante lorsqu'on la compare à ses intonations parlées, posées et presque timides. D'après des spécialistes, elle se distingue par un timbre « *uni, raffiné,* », une teinte « *charnue et sensuelle* », avec « *une certaine aisance dans le grand répertoire verdien* ». Notre chanteur rêverait d'ailleurs d'être soliste dans *Falstaff* de Verdi ou *Rigoletto* de Puccini, des compositeurs qui, avec Massenet sont ses références musicales. Et pourquoi pas sur une grande scène, telle la Scala de Milan ou le Metropolitan de New York. Des endroits où « *les gens viennent pour entendre des voix extraordinaires, parfois uniquement sur une note. Mais j'aime ce challenge* », confie-t-il.

« SPORTIF DE HAUT NIVEAU »

Ambitieux ? Sans doute, mais pas irréaliste : Florent Mbia a rejoint en 2010 les chœurs de l'opéra de Paris. Une forme de reconnaissance qui lui a aussi permis de mener une vie un peu plus stable : il vit avec sa famille depuis 2006 à Noisy-le-Sec. Aujourd'hui, il se produit plusieurs soirs par semaine, enchaînant répétitions et cours pendant la journée. « *Être chanteur d'opéra, c'est comme être sportif de haut niveau. C'est très physique. Le corps nous permet d'amplifier notre instrument, la voix. Alors il faut le préserver. Cela demande une hygiène de vie et un mental très fort : il faut surveiller son alimentation, accepter de faire des sacrifices. Écouter ce que font les autres, pour créer sa propre personnalité. Et pratiquer au moins deux heures par jour, même lorsqu'on est malade.* » Mais pour continuer à progresser, Florent Mbia s'est aussi attaché les services d'un coach vocal : « *Pour devenir un grand chanteur, il faut un grand maître.* »

Et malgré (ou à cause) de tout cela, il admet sans hésiter qu'il est « *le plus heureux des hommes* ». Un bonheur qu'il partage volontiers avec ses enfants comme avec les jeunes du Cameroun, lorsqu'il y retourne : « *Par mon exemple, je suis fier de pouvoir leur montrer que le travail et la persévérance peuvent être reconnus et récompensés.* » Une manière de leur montrer la voie, à la lumière de sa propre voix. ■

Hip-hop

En version originale

Forte du succès international de ses sessions jam, l'association noiséenne Positive Events sera cette année l'invitée d'honneur du festival « Just debout », le 2 mars prochain à Paris-Bercy. Un rendez-vous majeur dans le monde du hip-hop.

« *Quand on est dans cette ambiance, les mots n'ont aucune importance, le principal, c'est que ça balance, pour faire une* jam. » Lorsque Charles Aznavour chantait dans les années 1960, le hip-hop n'était pas encore né. Et pourtant, on retrouve dans ces paroles tout l'esprit des sessions *jam* que Positive Events organise deux à trois fois par an à Noisy-le-Sec, et ce depuis 2008.

Pas question ici de *battle*, de compétition. Ou de spectacle de danse sur scène, dans un cadre « théâtralisé ». Les maîtres-mots sont « plaisir » et « partage ». « *Ce ne sont pas 2 personnes qui dansent et 100 autres qui regardent*, explique Amel Boufama, une responsable de l'association. *Tous les participants sont acteurs. On forme des cercles à l'intérieur desquels les gens dansent entre eux. Nous invitons chacun à s'impliquer mais tout le monde est libre d'intervenir à sa façon* », que ce soit sur le parquet ou derrière des platines de DJ. Une pratique qui fait écho à la vocation originelle du hip-hop : être un moyen d'expression pour ceux qui n'avaient pas accès à la culture dans sa forme « classique ».

« Un même langage »

Ce retour aux sources, à l'essence même du mouvement, a d'ailleurs séduit les puristes et plusieurs figures historiques (parmi lesquels DJ Dee Nasty ou Poe-1, de Los Angeles) qui avaient tendance à se sentir mis de côté dans la déclinaison plus commerciale du hip-hop d'aujourd'hui. C'est pourquoi les sessions « Just4rockers » (prononcer « Just for rockers »), qui réunissaient au départ une cinquantaine de personnes, font désormais salle comble au gymnase Léo-Lagrange. Des participants viennent à chaque fois des quatre coins de la planète et l'association Positive Events est contrainte de refuser du monde. Car derrière la France, l'Allemagne ou le Japon, pays où le hip-hop s'est développé après avoir émergé aux États-Unis, c'est désormais au Brésil, en Ukraine, en Pologne ou en Corée que la pratique explose. « *On la retrouve même au Kazakhstan*, s'amuse Nacera Guerra, fondatrice de Positive Events et elle-même pionnière du genre en France sous le pseudonyme de Bgirl Hurricane. *Même si chaque pays peut avoir son propre style – la* french touch *par exemple, c'est la fluidité du mouvement - nous sommes une nation internationale, avec un même langage, un même drapeau : le hip-hop.* » Mieux, le concept a trouvé un écho bien au-delà des frontières de Noisy-le-Sec et de l'Hexagone. Les membres de l'association ont d'ailleurs été invités à San Francisco l'été dernier à l'occasion du festival Mighty4.

◄ *Organisées deux à trois fois par an, les sessions jam « Just4rockers » de l'association Positive Events attirent à Noisy-le-Sec des participants venus du monde entier.*

Reconnaissance

Et c'est une reconnaissance supplémentaire qui leur est offerte cette année, avec une place d'invités d'honneur lors de l'événement « Just debout », qui se tiendra le dimanche 2 mars au palais omnisports de Paris-Bercy. Une manifestation qui, en une dizaine d'années, est devenu un rendez-vous international incontournable pour tous les habitants de la planète hip-hop. Principalement consacré aux styles de danses debout (freestyle, lock, pop), par distinction avec les danses au sol (comme le breakdance – et son fameux mouvement qui consiste à tourner sur la tête), « Just debout » a réuni l'an dernier plus de 16 000 spectateurs, venus voir s'affronter quelque 3 000 danseurs, sélectionnés dans le monde entier pendant une tournée longue de 3 mois.

Fidèle à ses principes, Positive Events va donc proposer au cours de cet événement une *jam* de 6 heures qui permettra de réunir 2 000 personnes, parmi lesquelles des invités prestigieux tels que Freez (Suède), Maurizio (Italie) ou encore Nico (France). L'association va également proposer un concours de breakdance. Des rendez-vous qui seront l'occasion d'impliquer les jeunes de l'association dans l'organisation. Un aspect très important pour les responsables Nacera Guerra, Amel Boufama et Amal Laribi. Et preuve que cela fonctionne : contrairement aux idées reçues sur le hip-hop et son caractère principalement masculin, on constate que Positive Events a l'originalité d'être une structure portée essentiellement… par des femmes ! ■

Just4rockers crew
present
Sunday 2nd march
12h00 to 18h30
Jam#15
Dj Cléon / Dj Djtal / Dj Moha / Dj Skeme Richard / Dj Suspect
Original B.Boying
The 2VS2 Breaking contest final will occur on the JD stage
2vs2 breaking contest
Mail: inscription.just4rockers@gmail.com
(Name of 2 bboys+Name of crew)
Judges
1vs1 Toprocking contest
b.boy Freeze (Ghost Crew)
b.girl Hurricane (Just4rockers)
b.boy Karim (Aktuel Force)
b.boy Maurizio (Age of Aquarius)
b.boy Niko (Paris City Breaker)
b.boy Poe one (Style Elements)
b.boy Xavier (Aktuel Force)
& Da Ten / Ten
Jam is not a competition, it's all about cyphers and exchange! keep it real!!!
Just 4 Rockers
Juste Debout
#JUSTEDEBOUT
Palais omnisport de Paris/Bercy, Salle Marcel Cerdan, 8bd de Bercy, 75012 PARIS - FRANCE
+33(0) 65 50 51 55 - FB/just4rockers

► **Just Debout**
Worlwide streetdance festival
13e édition
Avec la collaboration de l'association Positive Events
Dimanche 2 mars
Palais omnisports de Paris-Bercy
http://www.juste-debout.com

Éducation

Apaiser les relations grâce au théâtre

Pour améliorer les rapports entre adultes et adolescents, un rendez-vous de sensibilisation est prévu dans les établissements secondaires de Noisy-le-Sec.

Les parents d'élèves, enseignants et personnels des établissements scolaires Théodore Monod et Olympe-de-Gouges sont invités le jeudi 13 février à un théâtre-forum mettant en scène des faits réels relatifs à l'adolescence et à la relation parent-élève : sorties, scolarité, autorité parentale, consommation de produits illicites... Un format à partir duquel les comédiens de la troupe « Entrée de jeux » pourront ensuite convier le public à réagir, à faire émerger ses ressentis et ses questionnements afin d'enrichir la réflexion. Le spectateur peut même interrompre le jeu, proposer une solution et venir l'expérimenter sur scène. Afin de permettre à un maximum de parents de participer à cet événement, le centre social du Londeau a été sollicité pour relayer l'information auprès de ses usagers. ■

Jeudi 13 février à 18 h
(sur invitation uniquement)
Théâtre-forum avec la compagnie « Entrée de jeux »
Lycée Théodore-Monod, 187 rue de Brément
Plus d'informations sur *www.noisylesec.fr*
http://ww2.ac-creteil.fr/Lyces/93/theodoremonod-noisyls/

Londeau

Un atelier d'écriture pour changer de regard

Une toute nouvelle association travaille avec des jeunes du Londeau sur la réalisation d'un court métrage témoignant de l'évolution de leur quartier.

L'association La Masia organise à destination d'une vingtaine de jeunes âgés de 14 à 17 ans, résidant sur le quartier du Londeau, un atelier d'écriture dont la finalité consiste à réaliser un court métrage. C'est à partir du recueil de témoignages d'habitants sur l'évolution de leur quartier que la mise en images sera travaillée. Un premier travail d'investigation sur les techniques d'interview ainsi qu'une initiation aux jeux de rôle ont déjà été mis en œuvre. Pour l'écriture du scénario, Jean-Baptiste Paulo, le président de cette toute jeune association, s'appuie sur les compétences de Matthieu, intermittent du spectacle. Au-delà de la découverte du processus de création, ce travail collectif permet de mettre en valeur la parole des jeunes et des habitants, de développer de nouveaux rapports et de poser un regard nouveau sur leur environnement proche. Le court métrage, d'une durée de 10 à 15 minutes et financé avec le soutien de la mission Agenda 21, devrait voir le jour en juin prochain. ■

[En bref]

Le Lions Club se mobilise pour l'éducation

Le Lions Club Pantin Noisy Rives de l'Ourcq organise, vendredi 7 février, une soirée musicale animée par l'ensemble Rodoniacum. C'est sur des airs de Pergolese, Piazzolla, Offenbach, Mozart et Bizet que se déroulera ce dîner de gala. Le clou de la soirée, une vente aux enchères de produits de marque dont les bénéfices serviront à financer l'acheminement d'ouvrages scolaires au Bénin.

Dîner-concert Bel Canto
Vendredi 7 février,
à 19 h 30
Salle des mariages de l'hôtel de Ville
Participation : 50 €
Réservation au 06 15 42 15 35
Règlement par chèque à adresser à :
Lions Club Pantin Noisy
Anne Boulland
32 rue Richard Gardebled
93110 Rosny-sous-Bois ■

Thé dansant de l'ACN

L'association des commerçants noiséens (ACN) organise une après-midi de divertissement où chacun pourra dévoiler ses talents de danseur. Retrouvez des proches, invitez vos amis à cet évènement qui se tiendra le dimanche 9 mars, en salle des mariages.

Thé dansant de l'ACN
Dimanche 9 mars
à partir de 13 h 30
Entrée, boisson et goûter : 10 €
Vente de tickets auprès de :
▸ Salon Jean Louis David, 12 boulevard de la République
▸ Coiff'Styl, 110 boulevard Michelet
▸ L'As Bazard, 69 rue Jean-Jaurès ■

Santé

Informer et aider les victimes de l'amiante

Créée en 2000, l'ADDEVA intervient auprès des personnes qui sont ou ont été exposées à l'amiante au cours de leur vie, ou de leurs proches.

Le chiffre des décès par l'amiante s'élève à 3 000 cas environ chaque année et des dizaines de milliers de personnes empoisonnées. Matériau qui a longtemps servi d'isolant ou utilisé pour le confort acoustique, l'amiante est cause de nombreuses pathologies qui touchent essentiellement les poumons. Malgré son interdiction, en 1997, de nombreuses personnes y ont été ou y sont toujours exposées.
L'association départementale de défense des victimes de l'amiante de Seine-Saint-Denis (ADDEVA 93), créée en 2000, a pour vocation de recenser, d'informer, conseiller et d'accompagner les victimes et leurs ayant-droits dans leurs démarches auprès de l'assurance maladie afin de faire reconnaître leur maladie et faire valoir leurs droits. Pour ce faire, l'association forme ses bénévoles et fait appel, lorsque c'est nécessaire, à des avocats spécialisés. Elle organise aussi des permanences d'accueil. ■

▸ **Ouvert tous les jours**
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Du lundi au vendredi,
excepté le vendredi après-midi
Accueil physique sur rendez-vous

ADDEVA93
26 avenue Gabriel-Péri
93120 La Courneuve
Tél. 01 48 37 34 64
Contact mail : *addeva93@wanadoo.fr*

Récompenses

Les mérites sportifs de l'année

Retrouvez la liste complète des Noiséennes et des Noiséens, athlètes, dirigeants, éducateurs et bénévoles, qui ont été mis à l'honneur pour leur engagement et leurs performances au cours d'une cérémonie au gymnase Langevin, samedi 4 janvier.

Compagnie d'arc de Noisy-le-Sec
(Fédération française de tir à l'arc)

Justine Mirc (juniors femmes) :
- 1re dép. tir à 70 m et tir à 18 m en salle
- 2e rég. tir à 18 m en salle
- 2e féd. tir à 50 m

Marella Parnas (cadettes) : 2e dép. tir à 18 m en salle
André Culmet (super-véterans hommes) :
- 2e dép. et rég. au tir Beursault à 50 m
- 2e dép. tir fédéral à 50 m

Logan Lataste, Marella Parnas, Victor Mercier, Florian Denis, Dorian Debray (équipe interclubs jeunes, Challende Prieur) : 1ers dép.
Entraîneur : **Gérard Marguerite**

Judo Club Noiséen
(Fédération française de judo et des disciplines associées)

Entraîneurs : **Cathy Mouette, Alain Pocquet, Grégoire Demongeot**
Tony Raffin (poussins) : 1er dép.
Kacem Boudhi (benjamins) : 1er dép.
Maina Konate (minimes filles, moins de 57 kg) : 1re dép.
Samuel Leveille (minimes garçons, moins de 55 kg) : 1er dép.
Stecy Moisson (juniors féminines, moins de 57 kg) : 1re dép. ; 3e au championnat de France en entreprise
Jules Sybille : commissaire sportive FFJDA depuis 5 ans
Amandine Buchard (juniors féminines) : récompense exceptionnelle, 1re nat. , rég. et dép. et sélection en équipe de France INSEP

Association Union nationale du sport scolaire - Collège René-Cassin

Entraîneur : **Sophie Ligneel** (professeur d'EPS)
Équipe de natation 4 x 25 m - 4 nages : **Rayan Audoux** (dos), **Thomas Seloupe** (crawl), **Baptiste Mouchel** (brasse), **Vinicius Da Silva** (papillon) : 2es dép.
Équipe water-polo :
- **Younes Sali :** arbitre national depuis 2 ans et champion de France de water-polo 2012-2013
- **Samia Haouz :** arbitre en compétition académique et départementale depuis 1 an
- **Florentino Monteiro :** arbitre en compétition académique et départementale depuis 2 ans
- **Alexandre Fleury :** arbitre en compétition départementale depuis 2 ans

Équipe water-polo minimes garçons-filles : **Myriam Ouchache, Léon Giraudeau, Laetitia Dos Santos, Mouko Dabic, Yoni Bellaiche, Stéfan Stefanovic, Nadia Nakhil, Réda Boukili :** récompense exceptionnelle, champions de France UNSS

Amicale Antillaise du 93 (football)

Cédric Bait, Mickael Bordelais, Steve Bordelais, Christophe Monotuka, Livio Naville, Mikael Coyere, Pascal Etilopy, Dominique Jacquet, Romuald Petro, Steve Sextus, Kevin Tassius, Lucien Lefaivre, Patrice Mayoute, Freddy Mayoute, Abdoulhalime Mhoumadi, Judes Pierre-Justin, Lionel Silvestre, Félix Silvestre, Yannick Valvert, Willy Mathias, Andy Baruch, Cédric Brival, David Dacalor, Elois Fifi, Bruno Francillette, Jean-Pierre Jacques (championnat criterium du samedi après-midi, division d'honneur, Fédération française de football) : 1ers rég.
Bruno Sambo : président
Serge Mopsus, Darius Meri : dirigeants et entraîneurs
Michel Corbière : récompense exceptionnelle en hommage à cet ancien président, impliqué pendant 40 ans dans la vie du club, disparu le 4 octobre 2013

Karaté Club de Noisy-le-Sec
(Fédération française de karaté et des disciplines associées)

Entraîneur : **Omar Larbi**
Léo Roube (poussins) : 1er rég.
Naïm Adouane (benjamins) : 2e rég.
Inès Benachour (benjamines) : 2e rég.

Cercle des Nageurs Noiséens

Entraîneurs : **Jonathan Moriame, Igor Szabo**
Jonathan Moriame, Mehdi Marzouki (seniors) : sélection équipe de France A dans le cadre des qualifications au championnat d'Europe
Thomas Rodriguez, Hervé Cohat (juniors) : sélection en équipe de France 17 ans et participation au championnat d'Europe
Réda Boukili, Yoni Bellaiche, Nikita Ristovski, Marko Dabic (cadets) : sélection en équipe régionale des 16 ans, 3es des championnats interzones
Younes Sali, Léon Giraudeau, Julien Ladouce, Stéfan Stefanovic (minimes) : sélection en équipe régionale des 14 ans, 3es de la coupe de France des régions
Myriam Ouchache (cadettes) : sélection en équipe régionale des 17 ans, 1re de la coupe de France des régions
Équipe des moins de 15 ans : **Barran Argand, Tony Bossert, Marko Dabic, Réda Boukili, Yoni Bellaiche, Bilel Saidi, Nikita Ristovski, Stéfan Stefanovic, Léon Giraudeau, Julien Ladouce, Younes Sali :** 1ers rég.
Équipe des moins de 13 ans : **Hugo Serin Tassin, Youness Sali, Bastien Cosnier, Arthur Dubray, Nikola Dabic, Nenad Petrovic, Nelson Oliphar, Yanis Ait Dahman :** 2es rég.
Équipe des moins de 11 ans : **Jallil Boutachtat, Benjamin Lustig, Idriss Ben Daali, Wassim Haddad, Sonia Hamcha, Vitomir Leces, Ahmed Guirat, Nicolas Sabine, Reynald Cavaillon, Illane Rhoum, Rayane Fallah, Yanis Ait Dahmane :** 2es rég.
François Bossert : vice-président et dirigeant depuis 2 ans
Zorica Dabic : officielle de table et dirigeante depuis 2 ans

Rugby Club Noiséen

Entraîneurs : **Grégory Peretou, Younes Saidoun, Carlos Agostinho, Didier Boudet**
Équipe seniors hommes : **Denis Bellanger** (capitaine), **Nicolas Guillain, Benoît Godefroy** (président), **Rémy Boedec, Sébastien Cid, Samuel Fronduti, Olivier Pelletier, Tristan Duclermortier, Alexandre Touati, Antonin Pigeon, Bakari Dembele, Vincent Abrial, Danyl Saidoun, Ludovic Legrand, William Riguel, Sylvain Tomassini, Damien Bourrier, Oumar Traore, Elias Saidoun, Loïc Menguy, Luc Defaucheux, Amede Vigier, Cédric Pamart, Yann Franl, Sébastien Cathala, Gérome Dubospertus, Guillaume Noir, Ahmed Triki, Stéphane Burba, Vincent Texereau :** 1ers dép. et montée en Promotion d'honneur
Équipe seniors féminines : **Charlotte Malicet, Julie Malicet, Émilie Almeida, Virginie Simao, Adèle Reboul, Roméline Michel, Laura Serena, Ludivine Lannoy, Delphine Benard**
Christelle Leguay : vice-présidente, secrétaire et

directrice de l'école de rugby depuis 4 ans
Sylvain Gouhier : membre du comité directeur et dirigeant senior depuis 2 ans

Étoile Cycliste Noiséenne

Rémy Jung (équipe espoir) :
1er rég. et dép. sur route, cyclocross et cycliste 4 maillots FSGT et une victoire en FFC

La Vigilante (gymnastique)

Entraîneurs : **Julien Gallet, Rémy Desch, Franck Laurent, Ludovic Clavier, Stéphanie Clavier**
Killian Rainbeaud : 1er rég. et dép., 8e au championnat de France criterium 10 ans
Zakarya Kessouh : 1er dép., 31e au championnat de France criterium 12 ans
Romain Baltel : 1er rég. hiver Énergym découverte benjamins
Basile Foucoin : 1er rég. printemps et 2e rég. hiver Énergym découverte benjamins
Rémy Tillet : 2e rég. printemps Énergym découverte benjamins
Hélène Hennequin : 1re dép. Nationale B, 21 ans et plus
Estelle Drey : 1re dép., 13e au championnat de France Division Nationale B 21
Myriam Moulai : 1re dép. Division fédérale minimes / cadettes
Linda Tran : 1re dép. Division fédérale minimes / cadettes, 3e de la finale inter-régionale Île-de-France
Whitney Fortune : 1re dép. Division fédérale seniors
Blandine Mercier : 1re dép. Libre passion minimes
Lillan Endrass : 1re rég. Libre passion juniors / seniors
Équipe Division criterium benjamins : **Killian Rainbeaud, Jaouen Gouevic, Thibault Blainville, Germain Gasparini :**
1ers dép. ; 3es rég. ; 5es en championnat de France
Équipe Division inter-régionale criterium : **Kevin Rainbeaud, Grégoire Barat, Virgile Gasparini, Jonas Pirotte, Axel Pilorge :**
1es dép. , rég. et zone Île-de-France (finale)
Équipe Division régionale poussins : **Léo Roube, Amine Fidali, Rayane Trabelsi, Idriss Ben Belkacem, Dominique-Dishan Rajapathma :** 1ers rég. finale C
Équipe Passion benjamines-minimes-cadettes : **Blandine Mercier, Marie Duvale, Estelle Melan :**
1res rég. ; 5e finale inter-rég. zone Île-de-France
Équipe Division régionale criterium benjamines : **Jessica Il Boudo, Marion Argand, Lindsay Vincent, Anna Ménard, Joanne Bell :** 1res rég.
Huguette Brondy :
bénévole (encadrement et inscription)
Francis Brondy : bénévole depuis 7 ans
Amalia Pigeon : dirigeant bénévole et secrétariat depuis 8 ans
Équipe Division régionale criterium benjamins-minimes-cadets : **Alexis Vuillaume, Lorenzo Pambianchi, Zakarya Kessouh, Joao Serrano, Lome Foutrier** (entraîneur : **Julien Gallet**) :
récompense exceptionnelle, champions de France

Handball Club Noiséen

Entraîneur : **Jérôme Voisin**
Équipe moins de 12 ans 1re division honneur : **Alix Gwennael, Alexandre Vivart, Yanis Chaton, Akram Charir** : 1ers dép.
Entraîneur : **Gilles Dajoux**
Équipe seniors excellence : **Gilles Dajoux, Kamel Yadel, Billy Yadel, David N'Jitock, Pierre-Yves Peter, Christophe Voisin, Virgil Bougaa, Sid Ahmed Touil, Raida Boushid, Sylvain Bradin, Foued Belfoul, Maxim Bros, Clément Bros, Jérôme Voisin, Mohamed Benameur, Mano Fayed, Hanadi Mouhous :**
1ers rég. ; montée en pré-nationale
Yacine Fayed : arbitre

Noisy-le-Sec Athlétisme

(Fédération sportive et gymnique du travail)
Entraîneurs : **Sophie Palagonia, Yohan Lataste, Fatima El Kourdi, Nawelle Balenda, Louisiane Alleaume, Eddy Apharel, Alexandra Lataste, Wendy Rincon, Patrick Vlassoff, Jean-Marie Mouanda**
Équipe moustiques filles : 2es dép. anneaux sur piste
Moustiques garçons :
Assemian Moulare : 1er rég. 50 m, 50 m haies, 600 m, longueur, vortex
Logan Abraham : 1er dép. quadrathlon, 50m, triple bond, poids sur piste ; 2e dép. 600 m sur piste
Léo Coffre : 1er dép. longueur ; 2e dép. poids sur piste
Rayan Boumahdi : 3e dép. anneaux, triple bond sur piste
Adam Said : 1er dép. anneaux sur piste
Jean-Charles Bradley : 2e dép. 50 m sur piste
Poussins garçons :
Mohamed El Cherif : 1er dép. 120 m, 1000 m sur piste
Matheo Marguet : 2e dép. 50 m haies sur piste
Louis Vidal : 3e dép. poids sur piste
Sébastien Saintina : 2e dép. hauteur sur piste
Romain Mirc : 2e dép. javelot sur piste
Poussines : **Ngonda Moke :** 1re dép. 120 m ; 2e dép. disque sur piste
Ludivine Trijard : 1re dép. hauteur ; 2e dép. poids sur piste
Clara Alix : 1re dép. disque sur piste
Benjamins : **Luca Legendart :** 3e dép. 50 m haies ; 1er dép. 2 km marche, perche sur piste
Matheo Legendart : 3e dép. 120 m ; 2e dép. perche sur piste
Benjamines : **Laurine Aboua :** 3e dép. quadrathlon, 60m haies ; 1re dép. triple saut ; 2e dép. 1000 m sur piste
Anna El Kourdi : 3e dép. 1000 m sur piste
Shanna Mouanda : 2e dép. longueur ; 3e dép. poids sur piste
Sarah Kalahoui : 1re dép. perche sur piste
Minimes filles : **Ragyatou Koulibaly :** 3e dép. 150 m, 80 m ; 3e rég. 80 m ; 2e rég. longueur sur piste
Odile Alleaume : 3e dép. disque ; 3e rég. hauteur ; 2e rég. longueur sur piste
Safae Fadili : 3e rég. 1000 m sur piste
Wissale Fadili : 1re rég. marche sur piste
Minimes garçons : **Romain Caresmel :** 2e dép. longueur, 1er rég. Perche ; 2e rég. longueur
Cadets : **Jean Nsiala :** 2e nat. 200 et 300 m ; 2e régional 200 m ; 2e dép. 400 m sur piste (FFA)
Juniors garçons : **Ladji Doumbia :** 2e dép. 200 m ; 3e rég. 60m ; 2e rég. 200 et 100 m ; 2e nat. 200, 100 et 400 m piste et salle
Seniors femmes :
Elisa Ceruti : 3e dép. 800 m ; 3e rég. 100 m ; 2e rég. 100 et 400 m haies ; 1re rég. 60 m ; 3e nat. 60 m haies ; 2e nat. 100 m haies ; 1re nat. 100 m haies
Scarlette Kiyleko : 3e rég. 100 m
Anna Etomba : 1re dép. , 2e et 3e rég, 2e inter-région poids sur piste et salle (FSGT) ; 2e dép. poids ; 3e dép. disque ; 1re rég. et nat. Poids ; 2e nat. marteau ; 3e nat. Disque (FFA)
Cécile Bonnot : 1re nat. 100 m haies ; 2e nat. 400 m haies
Seniors garçons :
Sébastien Leroy : 3e rég. 400 m
Dorian Kopf : 3e dép. 800 m ; 2e nat. 400 m sur piste et salle ; 3e nat. 800 m, javelot sur piste et salle
Kevin Ipel : 2e nat. 60 m, 100 m salle et piste
Jean-Marie Mouanda (vétérans 1) :
1er rég. longueur ; 2e rég. triple saut ; 1er national longueur, triple saut sur piste
Frantz Soulez (vétérans 1) :
1er nat. 200, 400m et 400 m haies sur piste
Daniel Adolia : 2e en finale des championnats du monde CSIT à Varna, sur piste
Équipe moustiques garçons : **J. Ververt, L. Abraham, J.-C. Bradley, R. Mirc, A. Milovan, G. Duflos, S. Magne, . N. Bouledjouidja, A. Essaib :** 1ers rég. 4 x 100 m ; 3es rég. 4x100 m ;1ers rég. 4 x 400 m ; 2es rég. 4 x 400 m ; 1ers rég. 4 x 800 marche sur piste
Équipe poussines : **C. Decoutures, I. Andreanambinina, C. Bourassine, E. Essaib, E. Rodriguez :**
1res rég. 4 x 100 m, 4 x 800 m marche sur piste
Équipe poussins : **A. Dolle, J. Lambetin, A. Miri, A. Moularen R. El Kourdi, C. Bourassine, E. Essibi, J. Sif, C. Decoutures, I. Andreanambinina :** 1ers et 2es rég. 4 x 100 m ; 1ers et 2es rég. 4 x 800 m sur piste
Équipe benjamins : **R. Bennouna ; R. et A. Ouchati, R. Bouledjouidja :** 1ers rég. 4 x 800 m sur piste
Équipe minimes filles : **O. Alleaume, R. Coulibali, A. Tall, M. Rod, A. Adolia, S. Fa :**
1res dép. 4 x 80 m ; 1res nat. 4 x 80
Équipe minimes garçons : **R. Caresmel, M. Rodriguez, K. Koulibali :** 1ers nat. 4 x 80 m
Équipe seniors : **D. Adolia, D. Kopf, S. Leroy, L. Doumbia, Y. Paterne :** 2es nat. 5x4x3x2x1, 4 x 100 m ; 1ers rég. 4 x 100 ; 3es inter-rég. 6 x 1 tour
Équipe école d'athlétisme : 2e inter-rég. en salle (sur 20 clubs) et sur piste (sur 14 clubs)

Iznogood (ultimate frisbee)

Entraîneur : **Aline Mondiot**
Équipe seniors féminines Yaka : **Haude Hermand, Isabelle Bertin, Sylvia Sabino, Rachelle Garcia, Patrica Magron, Lorianne Lemerle, Mariana Otero, Marie-Sophie N'guyen-Tu, Aline Mondiot, Alexia Chassigneux, Audrey Chautard, Isabelle Bacquet, Chloé Marquet, Lucie Ruffie, Pilar Izquierdo, Amandine Dubois, Emeline Vigneron, Blandine Bertin :** championnes de France ■

Patrimoine

Le fort de Noisy

Construit au milieu du XIX^e^ siècle sur les hauteurs de la ville, le fort de Noisy-le-Sec se trouve quasiment depuis son origine sur le territoire… de Romainville. Explications et retour sur l'histoire de ce « haut lieu » de la commune.

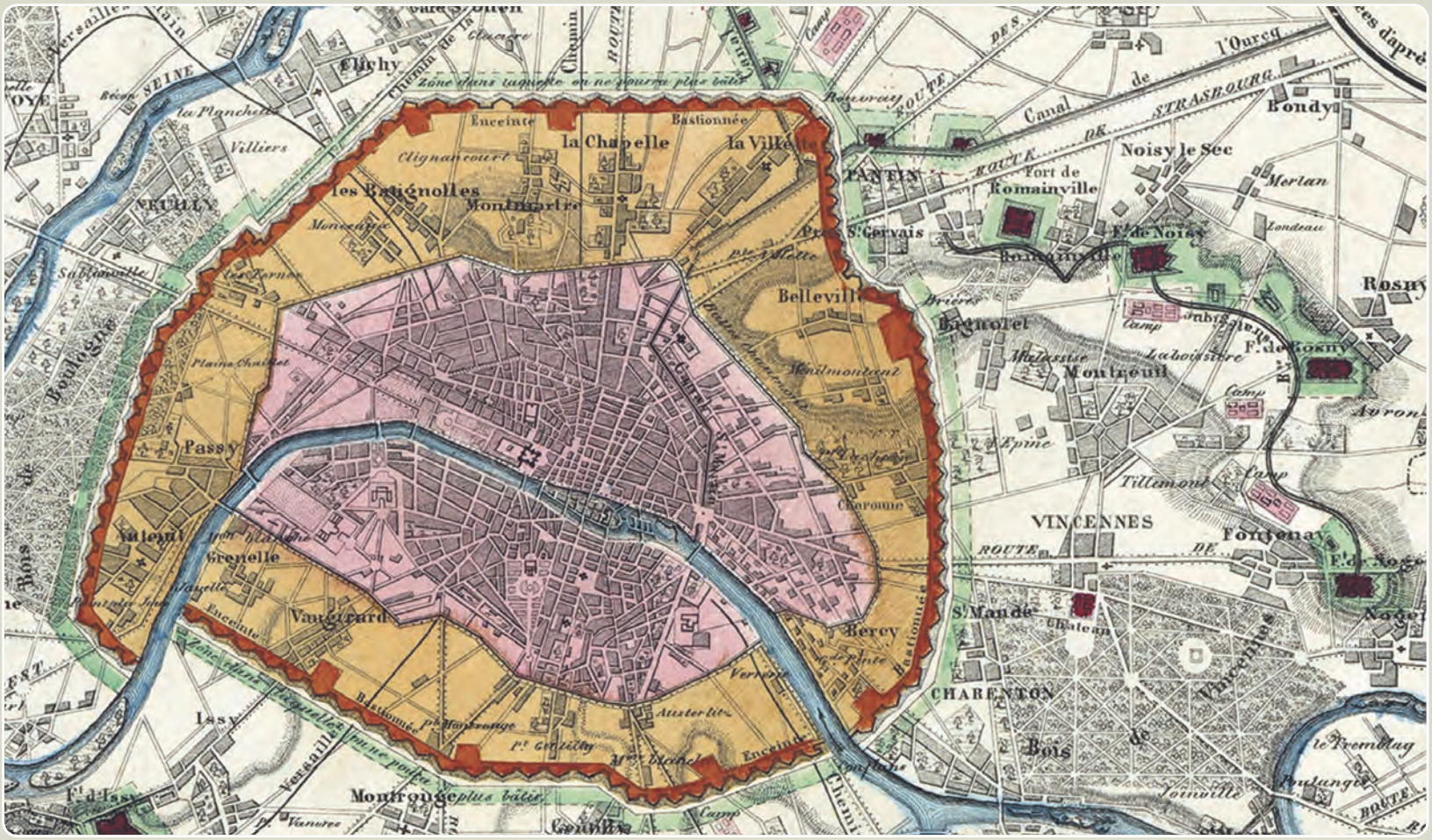

▲ *Plan des fortifications*
© Bibliothèque nationale de France

La construction des fortifications autour de Paris (1841-1845)

L'origine de la construction du fort de Noisy-le-Sec remonte à 1840. Adolphe Thiers, alors chef de gouvernement du roi Louis-Philippe I^er^, entreprend de construire une ceinture fortifiée pour protéger Paris, du fait de la menace d'une guerre européenne qui pesait alors (**1**).

Commencé en 1841 et terminé quatre ans plus tard, le programme de construction a consisté à bâtir une enceinte autour de la ville de Paris (l'enceinte de Thiers ou *fortif'*), ainsi que seize forts disposés dans des communes distantes d'environ 5-10 km de la capitale (la première ceinture de forts).

Le fort de Noisy-le-Sec – implanté au niveau de la colline surplombant la commune – est l'un d'entre eux. Le système de fortification qu'il a consacré est venu s'ajouter au fortin de Cuisy (celui que les riverains appelaient le « vieux fort ») qui avait été construit dans cette même zone quelques années plus tôt (**2**).

Il a en outre été complété par d'autres ouvrages détachés plus modestes tels que la redoute de la Boissière (située sur la commune de Rosny-sous-Bois) et celle de la Renardière, au Sud-Est du territoire de Noisy-le-Sec, à la limite de Montreuil. Cette pièce isolée – dont l'actuelle impasse de la Redoute nous rappelle l'emplacement – était entourée par des talus en terre et protégée par une palissade (**3**).

Alors qu'initialement, les terrains sur lesquels se trouvait le fort faisaient quasi exclusivement partie du ressort de Noisy-le-Sec, la haute administration décida de les annexer au territoire de Romainville. Fermement opposé à cette mesure, le conseil municipal de Noisy-le-Sec, réuni en session extraordinaire le 17 juillet 1847 (**4**), prit la résolution suivante : « *Considérant que la totalité des bâtiments du fort de Noisy-le-Sec et des murs qui les entourent est édifié* [sic] *sur le territoire de Noisy-le-Sec, que tous les glacis et autres dépendances de ce fort (moins une faible pointe de glacis de 42 ares sans importance aucune) se trouvent également sur le terroir* [sic] *de Noisy-le-Sec, qu'aucune considération ne semble alors pouvoir justifier la mesure qui tendrait à distraire une partie aussi importante que celle proposée (trente hectares environ) du terroir de Noisy-le-Sec, que cette mesure qui n'est nullement réclamée par une impérieuse nécessité et qui est contraire aux droits acquis de la commune de Noisy-le-Sec, si elle avait lieu, aurait pour résultat de détruire les délimitations régulières du territoire de Noisy-le-Sec, de créer d'inévitables et graves difficultés pour l'administration de cette commune* […], [le conseil] *est unanimement d'avis qu'il n'y a pas lieu d'apporter aucun changement à la délimitation actuelle des terroirs de Romainville et Noisy-le-Sec.* »

Le rattachement du fort à la commune de Romainville fut néanmoins officialisé par la loi du 5 août 1850.

Le fort de Noisy pendant la guerre de 1870-1871

Durant la guerre franco-prussienne, les forts situés à l'Est de Paris (Romainville, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois et Nogent-sur-Marne) étaient défendus par des troupes de marine et placées sous le commandement du contre-amiral Jean-Marie Saisset, dont le quartier général avait été établi au fort de Noisy.

L'armistice du 28 janvier 1871 qui scella la défaite de la France prévoyait dans son article 3, « *la remise à l'armée allemande, par l'autorité militaire française de tous les forts formant le périmètre de la défense extérieure de Paris, ainsi que de leur matériel de guerre* ». L'armée allemande investit le fort de Noisy le lendemain et y resta huit mois, jusqu'à l'évacuation définitive des forts de la rive droite de la Seine le 20 septembre 1871.

◄ *Vue aérienne sur le fort*

▲ *Les Prussiens au fort de Noisy*

▲ *Présentation de la compagnie d'engins et de transmission*

Pendant cette période, la commune de Noisy-le-Sec a souffert d'une occupation étrangère particulièrement contraignante en matière de réquisitions et de vexations de toutes sortes.
Ainsi, lors de la séance du conseil municipal du 28 mai 1873 (**5**), le maire de l'époque, Abel Bonnevalle, exposa que « *pendant le séjour des troupes allemandes dans la commune de Noisy-le-Sec, la détresse où se trouvaient les habitants, dépourvus de mobilier et de toute espèce de combustibles, a obligé la municipalité de pourvoir par elle-même aux fournitures de bois, paille et lumière qu'exigeaient les occupants* ».

L'évolution de l'utilisation du fort

Dans le dernier quart du XIX[e] siècle, de nouveaux programmes de construction de fortifications ont été lancés le long des frontières et des côtes françaises (le système Séré de Rivières), tandis que les progrès des technologies militaires, notamment en matière d'artillerie, rendaient indispensables d'importants efforts de modernisation et de renforcement des ouvrages jusqu'à la Première Guerre mondiale.
La question de l'opportunité du maintien du système défensif de Paris et de sa proche banlieue, lointain héritage de la Monarchie de Juillet, s'est posée de manière particulièrement aiguë aux lendemains de la Grande Guerre, à telle enseigne que le démantèlement de l'enceinte parisienne fut entamé dès 1919 et terminé dix ans plus tard.
En ce qui concerne les forts détachés comme celui de Noisy, la loi du 14 août 1926 autorisa le déclassement de l'emprise des glacis, ce qui rendait possible d'éventuels projets d'aménagement. Néanmoins, la plupart d'entre eux continuèrent d'être employés par l'armée, notamment en tant que lieux d'entrepôt de munitions, de casernement de troupes et d'entraînement des réservistes.
Depuis plusieurs décennies, le fort de Noisy-le-Sec accueille le quartier général du service Action de la DGSE (Direction générale des services extérieurs). Dans le courant des années 1990, il a même été question d'y transférer le siège des services secrets français ; toutefois, le projet a été abandonné en 1996. ■

Notes
1) *La signature du traité de Londres, le 15 juillet 1840, entre la Grande-Bretagne, la Prusse, la Russie et l'Autriche d'une part et l'empire Ottoman d'autre part, avec pour objectif de mettre un terme à la deuxième guerre turco-égyptienne, était fortement contraire aux intérêts internationaux de la France au Levant et a suscité une brève mais vive tension sur la scène diplomatique européenne.*
2) *Espaullard Hector,* Documents pour l'histoire ancienne et moderne d'une localité des environs de Paris. Noisy-le-Sec, village heureux, ville martyre. Première partie : de l'origine jusqu'en 1914, *Bordeaux, Union française d'impression, 1955, p. 450.*
3) *Winkopp Pierre,* Naissances, baptêmes, évolutions des rues de Noisy-le-Sec, *Noisy-le-Sec, 1996, p. 32.*
4) *Archives municipales de Noisy-le-Sec, 1 D 4.*
5) *Archives municipales de Noisy-le-Sec, 1 D 6.*

[APPEL]

Recherche documents et témoignages concernant le 18 avril 1944

Un appel est lancé aux Noiséens dans le cadre de la commémoration du bombardement de Noisy-le-Sec les 18-19 avril 1944. La direction des Affaires culturelles et le service des Archives municipales sont à la recherche de personnes disposées à prêter des objets, photographies, cartes postales ou tout autre document se rapportant aux bombardements, à la Résistance, à la Libération et à la reconstruction de la commune (jusqu'au début des années 1950).
Par ailleurs, tout témoignage direct ou indirect permettant de mettre en lumière la vie quotidienne au cours cette période marquante de l'histoire de la ville est recueilli.
Une attention particulière est accordée aux témoignages relatifs aux réseaux d'aide aux aviateurs alliés tombés à Noisy-le-Sec lors du bombardement. ■

► CONTACT : **Mairie de Noisy-le-Sec**
Service des Archives municipales
Place du Maréchal-Foch
Tél. 01 49 42 66 36
Courriel : *doc.archives@noisylesec.fr*

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité, les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Groupe d'Intérêt Communal Relançons Noisy

Transparence : notre maitre-mot

Le mandat de Laurent Rivoire a été placé sous le signe de la transparence.
Dans les conseils d'administration des services autonomes, siégeait un membre de l'opposition.
Exemple : Centre Communal d'action sociale, Noisy-le-sec Habitat (ex-Sémino)
Dans la plupart des commissions municipales, Finances, Enseignement, Aménagement, PLU, Affaires Sociales, Vie associative, ce sont deux membres de l'opposition qui figuraient.
Mais également, il y avait un élu dans la Commission d'Attribution des Logements Ville, commission délicate et importante, dans la Commission d'Appel d'Offre pour l'attribution des marchés publics, dans la Commission Consultative des Services Publics Locaux, dans la commission du marché aux comestibles.
Par ailleurs, le maire a décidé d'attribuer deux places à l'opposition dans la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées, et dans la commission de la révision des listes électorales.
Il a également été institué une réunion des présidents de groupe chaque lundi qui précède un conseil municipal pour préparer celui-ci.
Et bien sûr, un membre de l'opposition siège au conseil communautaire de la communauté d'agglomération, et il y préside la commission de l'eau et de la collecte des déchets.

Ce qui veut dire, en clair que l'opposition, en siégeant partout, a toutes les informations nécessaires à l'exercice de son mandat, même si certains ont tendance à laisser entendre le contraire.

La transparence, c'est un état d'esprit lié à l'idée que l'on se fait de la démocratie.

C'est mettre en pratique sa conception de travailler ensemble malgré les divergences.

C'est donner à tous le moyen de relayer l'information, en espérant que ce soit fait avec objectivité et honnêteté intellectuelle.

Tout du moins c'est l'idée que nous nous faisons de l'exercice du mandat que vous nous avez confié.

Nicole Rivoire,
Présidente du Groupe
de la Majorité Municipale
Relançons Noisy

Parti Socialiste

Logement, au service du bien être des habitants…

Le bien être des Noiséens semble bien loin des préoccupations et actions quotidiennes de la majorité municipale.
Les locataires sont bien trop souvent abandonnés dans un rapport déséquilibré avec leur bailleur. Indifférence, mépris, négligence sont leur lot quotidien.
Ni les panneaux de communication, ni les journaux adressés aux locataires ne suffisent à apporter des réponses, du respect, de la considération.
Concertation sur les opérations d'entretien, écoute au quotidien dans la gestion locative, accueil et réponse au courrier sont des mots vains pour beaucoup des bailleurs de la ville.
Et que dire des modalités d'attribution des logements, bien trop souvent opaques, réservées à la « famille » et sous influence d'interventions diverses et variées ?
Notre volonté est triple, elle est confortée par le projet de loi ALUR :
- Créer les **conditions d'attribution transparente des logements**, comme cela est fait à Rennes par la création d'un guichet unique et d'un système de brèmes en points clairement affiché.
- **Proposer et concerter systématiquement** afin de réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat permettant non seulement de vivre mieux dans les appartements, mais aussi de **réduire les charges locatives tous les mois.**
- **Construire des logements de qualité accessibles à tous**, en refusant d'abandonner aux promoteurs immobiliers les opportunités foncières. Ceci contribuant largement à l'augmentation des loyers de la ville.
Une ville pour tous, une ville accueillante, une ville bienveillante. C'est ce que nous souhaitons aux Noiséens et aux Noiséennes pour cette nouvelle année.

Corinne Bord,
Conseillère municipale
Conseillère régionale d'Île-de-France
Jean-Paul Lefebvre
Conseiller municipal
Conseiller communautaire Est Ensemble

Parti radical de gauche

Aucun texte d'expression n'a été transmis à la rédaction du magazine *Le Noiséen* en vue d'une publication dans ce numéro.

Groupe Rouge et Verte la Gauche ensemble

L'année 2013 s'est achevée par le dernier conseil municipal de la mandature.

À l'ordre du jour, le vote du budget primitif : une partie importante des dépenses de la commune est maintenant assurée par la Communauté d'Agglomération Est-Ensemble, plusieurs millions d'euros qui ne sont plus à la charge de la ville : l'eau, les déchets, l'assainissement, les équipements sportifs et culturels, la piscine , le Trianon, le financement des murs anti-bruits le long des voies ferrées, la construction du futur conservatoire, la Base de Plein air et de Loisirs de la Corniche des Forts, le Parc des Guillaumes, la ZAC de la Plaine de l'Ourcq,… Au final, des dizaines d'emplois ne sont plus rattachés à la municipalité.

Malgré ces transferts de charges financières sur « Est-Ensemble », on ne retrouve pas les économies réalisées ; les dépenses de fonctionnement ont même augmenté et on est en droit de se demander comment ont été utilisés les millions d'euros dégagés, les charges des usagers et des contribuables n'ayant pas baissé.

Les dépenses de réceptions ont presque été multipliées par cinq en l'espace de trois ans. Nous avons tous constaté l'augmentation de la propagande téléphonique et du volume de papiers glacés dans nos boîtes aux lettres. En matière d'investissement, toujours la même négation du besoin de mobilité des Noiséens, aucun projet nouveau de jardin public ou d'aménagement cyclable, on constate juste un saupoudrage irresponsable du budget.

Pour la rénovation des quartiers, la mairie exprime toujours la même complaisance envers les bailleurs qui pourtant ne répondent pas à leurs obligations.

L'installation de la vidéo surveillance figure parmi les principaux investissements de ce budget. Une dérive sécuritaire qui coûte cher aux Noiséens. J'espère qu'elle permettra au moins d'identifier les « bonnets bleus », contrevenants qui dégradent le domaine public du centre ville par des inscriptions sauvages sur le sol…

Méfions-nous de ceux qui nous disent : « Je ne fais pas de politique… ».
Mes meilleurs vœux à toutes et à tous pour l'année 2014.

Patrick Lascoux,
Conseiller municipal
d'Europe Ecologie - Les Verts
pour le groupe
« Rouge et Verte la Gauche Ensemble »

[INFOS PRATIQUES]

PHARMACIES DE GARDE

Pharmacie Cohen de Lara
103 avenue Jean-Lolive
93500 Pantin
Tél. 01 48 45 26 67

Pharmacie Gabriel
(anciennement pharmacie Domus)
15 allée Gabriel Zirnhelt
(en face du 78 avenue du Général-de-Gaulle)
93562 Rosny-sous-Bois
Tél. 01 48 94 71 21
Service de garde assuré les dimanches et jours fériés de 9 h à 21 h

INFIRMIERS DE GARDE

Mme Basquin
4 square Stephenson.
Tél. 01 48 45 45 94
Mme Laurencon
2 rue Saint-Jean.
Tél. 01 48 47 60 49
Mme Durand
8 rue Jean-Moulin.
Tél. 06 60 82 76 36
Mme Hardy
2 rue Saint-Jean.
Tél. 01 48 45 37 72
Mme Kradolfer
4 square Stephenson.
Tél. 01 48 43 69 69
Mme Labeyrie
36 rue Anatole-France.
Tél. 06 62 94 18 42
Mme Le Bourhis
2 rue Saint-Jean.
Tél. 01 48 45 37 72
M. Lecair
8 rue Jean-Moulin.
Tél. 01 48 48 24 10
Mlle Letts
4 square Stephenson.
Tél. 01 48 45 45 94
Cabinet Ogé
2 rue Vaillant-Couturier.
Tél. 01 41 71 04 03
Mme Zana
2 rue de l'Union.
Tél. 01 48 45 83 00

PISCINES : TARIFS SPÉCIAUX

Dans les dix piscines gérées par la Communauté d'agglomération Est Ensemble, le Pass Agglo permet aux Noiséens de bénéficier d'une tarification avantageuse. Gratuit, il est valable 2 ans (sauf situations exceptionnelles). Pour l'obtenir, connectez-vous au site internet d'Est Ensemble et remplissez le formulaire en ligne : **http://www.est-ensemble.fr/passagglo/form**
Vous pourrez aussi transmettre par internet tous les documents nécessaires.
Autre possibilité, vous rendre dans l'une des piscines (par exemple la piscine Édouard-Herriot, 59 avenue Gallieni, à Noisy-le-Sec). ■

PERMANENCE DE SOINS

Assurée par des médecins généralistes libéraux volontaires dans les locaux du centre municipal de santé Fernand-Goulène
(5 rue Pierre-Brossolette, à Noisy-le-Sec) :
▸ le samedi de 14 h à 20 h
▸ le dimanche et les jours fériés de 8 h à 20 h.
Consultations sans rendez-vous. Pour toute urgence médicale, si vous ne pouvez pas joindre votre médecin traitant, appelez le 15. ■

[PETITES ANNONCES]

À VENDRE

■ Bureau en pin massif, couleur miel clair avec un dessus de bureau amovible, comportant 3 petits tiroirs de chaque côté. L : 1 m, l : 0,60 m, H : 0,73 m. Sur meuble : L : 0.96 m, l : 0.24 m, h : 0.23 m. 60 €
Tél. 06 62 26 08 92

■ Canapé d'angle, 5 places, tissu, coloris chocolat et marron glacé. Très bon état. 500 €
Tél. 01 64 16 48 56 ou 06 45 54 26 02

■ Cause déménagement, chambre en merisier, table de nuit, secrétaire, bureau, banquette BZ, canapé 3 places, cuivres, manteau fourrure… vendus en lots ou séparément.
Tél. 01 48 45 37 19 à partir de 11 h

■ Chambre adolescent dont lit avec tiroirs, commode, mezzanine, literie. Table de cuisine, table de salon et chaises, piano, bibliothèque, matériel de bricolage.
Tél. 06 18 94 08 28

■ Cosy marque Graco, le lot de 2 à 70 €, seul 30 € à débattre. Poussette double, marque Tex, 50 €, très bon état.
Tél. 06 34 04 76 35

■ Fourneau à feux continus, De Dietrich, entièrement en fonte (bois ou charbon). Prix à débattre.
Tél. 01 48 48 92 51

■ Machine à coudre à pédale, marque Singer, 90 €.
Tél. 06 88 91 98 29

■ Poussette de jumeaux Jane avec 2 matrix + 2 lits bébé avec matelas, siège auto, peluches, vêtements.
Tél. 06 99 96 24 66

■ Paires de draps neufs (10 € la paire), cuiseur vapeur neuf jamais servi (15 €), imprimante Lexmark bon état général (15 €), bottes T.38, manteaux T.40/42 en bon état (15 €). Tél. 06 12 49 38 00

■ Manteaux fourrure : opossum 40/42 ; vison 42/44. Très bon état.
Tél. 01 48 47 35 10

EMPLOI

■ Assistante maternelle agréée cherche enfants à garder.
Tél. 01 48 44 07 66 ou 06 64 63 07 66

■ F. sérieuse cherche garde de nuit ou de week-end auprès de personnes âgées. Disponible de suite.
Tél. 06 17 85 50 83

■ F. grande expérience accueille bébé à temps partiel ou temps plein, grande maison avec jardin. Tél. 09 54 63 26 38

COURS

■ Étudiant en chirurgie dentaire propose des cours de soutien et assistance à domicile pour personnes en difficulté.
Tél. 07 95 08 45 85

■ Professeur agrégé donne des cours de mathématiques pour les élèves en Première et Terminale S ou pour les étudiants et élèves en classe préparatoire.
Tél. 06 77 28 21 44

DIVERS

■ Ingénieur informaticien propose assistance à domicile : cours, réparation, internet, antivirus, conseils, TV, téléphonie, vidéo, paraboles…
Tél. 06 24 77 78 88

■ JH cherche petits travaux (peinture, enduit, papier-peint, toile de verre…) transport, courses avec camionnette, débarras de caves et autres.
Tél. 06 21 80 54 83

VOITURE

■ Vend Golf 3 diesel année 1997, très bon moteur, jantes alu pour pièces détachées. Prix fixe 200 €
Tél. 06 51 77 18 59

COLLECTION

■ Collectionneur recherche capsules de champagne. Tél. 06 09 80 28 50

IMMOBILIER

■ Loue appt 2 pièces 47 m² à Aulnay-ss-Bois, jamais habité, prestation de qualité. 800 € par mois.
Tél. 06 62 84 09 62

SERVICES

■ Jeune femme (ATSEM) garde enfants sortie d'école à partir de 17 h 30 ou personnes âgées tous les jours sauf dimanches et jours fériés, à partir de 17 h 30.
Tél. 06 65 68 91 14

■ Dame aimant les animaux garde votre animal de compagnie à son domicile ou en venant le soigner chez vous, disponible tout le temps.
Tél. 06 62 42 04 48

COUPON À DÉTACHER

Rédigez le texte de votre petite annonce (gratuite) dans l'espace ci-dessous.

Règlement : Ce service est réservé uniquement aux Noiséennes et Noiséens. Le contenu d'une annonce n'engage que son auteur, la mairie ne peut être tenue responsable. Seules les annonces de particuliers seront publiées en fonction de l'espace disponible. Chaque annonce ne sera retenue que pour une parution.

TEXTE DE VOTRE ANNONCE : .....

.....

.....

.....

.....

NOM : ..... **PRÉNOM :** .....

ADRESSE : .....

TÉL. : ..... **RUBRIQUE :** .....

Envoyez votre petite annonce au service Communication, mairie de Noisy-le-Sec - Place du Maréchal-Foch - 93134 Noisy-le-Sec cedex

Vos petites annonces sur internet. Déposez vos annonces ou consultez celles déjà parues sur le site de la ville : *www.noisylesec.fr*, rubrique « Votre Espace » **Pour vous connecter :** la Ville met à votre disposition des points d'accès gratuit à Internet : au centre administratif, à la Médiathèque (sur inscription) à l'Espace Infos Jeunes (72 rue Jean-Jaurès).

[BON PLAN]

Le campus Cité Descartes vous ouvre ses portes

Les lycéens, étudiants et parents d'élèves sont invités à découvrir l'offre de formation proposée sur le site de Champs-sur-Marne et Marne-la-Vallée, samedi 8 mars.

Au cœur de l'Est parisien, agrémentée de 36 hectares d'espaces verts, la Cité Descartes est un campus comptant 18 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et 15 000 étudiants.
Pour la troisième année consécutive, ce site ouvre ses portes aux lycéens, étudiants et parents d'élèves, samedi 8 mars à partir de 9 h 30, pour informer le grand public sur l'offre de formation riche, variée et complémentaire existante sur ce territoire, du niveau bac au niveau bac + 8. Un programme commun de conférences et un point d'information dédié au doctorat seront proposés.

ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS :
- Centre de Formation des Apprentis (CFA) Descartes
- Centre de Formation des Apprentis (CFA) Ingénieurs 2000
- Communauté d'universités et établissements Université Paris-Est
- École d'Ingénieurs ESIEE Paris
- École des Ponts ParisTech
- École nationale supérieure d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée
- ENSG - Géomatique
- ESO Paris Supostéo
- UPEM, Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Portes ouvertes - Campus Cité Descartes
Samedi 8 mars 2014 à partir de 9 h 30

ACCÈS
RER A : Noisy-Champs
Bus : 213, 312, 212 et Mobilien 100
Autoroute A4, sortie Cité Descartes
Deux navettes gratuites effectueront un circuit au départ de la gare Noisy-Champs, toutes les 10 minutes, de 9 h 20 à 17 h 30.

Plus d'informations : *www.jpo.citedescartes.fr* ■

Agenda de février

Du 8 au 16 février
14 h 30 à 19 h

EXPOSITION
« **Les 195 ans de la Compagnie d'arc** »
Proposée par la Compagnie d'arc de Noisy-le-Sec et l'association Noisy-le-Sec Histoire(s)
Salle Gérard-Philipe
Initiations gratuites au tir à l'arc : samedi 8, mercredi 12, samedi 15 février, de 14 h à 17 h, au gymnase d'Estienne-d'Orves (141 rue Denfert-Rochereau). [*Cf. page 17*]

Samedi 8 février
15 h à 19 h

ART

Visites chuchotées (en continu) autour de l'exposition de Laura Lamiel « Noyau dur et double foyer », par Marie Cantos (critique d'art), Isabelle Alfonsi et Cécilia Becanovic (galeriste et critique d'art). [*Cf. page 7*]
La Galerie

Samedi 8 février/20 h

CINÉMA
La Nouvelle Soirée : *Fanny et Alexandre* (Ingmar Bergman ; Suède, France, Allemagne ; 1982 ; 3 h 17 ; VOSTF)
À partir de 11 ans. Présentation du film par N. T. Binh, critique à la revue *Positif*. [*Cf. page 6*]
Cinéma Le Trianon

Samedi 8 février
20 h 30

DANSE

© Alain Scherer

Shanghai Boléro, adaptation moderne du *Boléro* de Ravel, par le chorégraphe Didier Théron.
Pour en savoir plus : *www.letheatredesbergeries.fr*
Théâtre des Bergeries

Mardi 11 février/19 h

CONFÉRENCE
« D'un sacre à l'autre », avec Dominique Brun (chorégraphe) et Sophie Jacotot (historienne et chercheuse en danse).
À 20 h 15, vernissage et visite guidée de l'exposition « *Le Sacre s'expose* », regroupant des documents d'archives exceptionnels concernant *Le Sacre du printemps*, de Nijinski (exposition présentée jusqu'au vendredi 11 avril). Soirée proposée par le Théâtre des Bergeries, ouverte à tous sur réservation : tél. 01 41 83 15 20. [*Cf. page 7*]

Mardi 11 février
20 h 30

CINÉMA
Projection de *Faire quelque chose* (documentaire de Vincent Goubet ; France ; 2013 ; 1 h 20), suivie d'une rencontre/débat avec le réalisateur
Dans le cadre du festival « La Résistance au cinéma » [*Cf. page 6*]
Cinéma Le Trianon

Mercredi 12 février
10 h 30 et 15 h

THÉÂTRE

© Agnese Scotti

L'Ogre déchu ou le savoir du plus petit, par le Teatro Delle Briciole. À voir en famille à partir de 4 ans
Théâtre des Bergeries

Vendredi 14 février/20 h

SAINT-VALENTIN

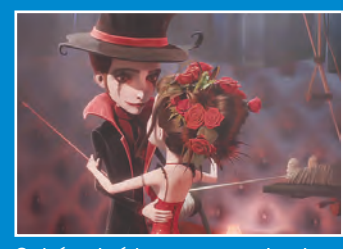

Soirée ciné-love avec projection de *Jack et la mécanique du cœur* (film d'animation de Mathias Malzieu et Stéphane Berla ; France ; 2013 ; 1 h 30)
À partir de 6 ans. [*Cf. page 6*]
Cinéma Le Trianon

Vendredi 21 février
15 h à 19 h

VERNISSAGE
« Adieu tristesse, désir, ennui, appétit, plaisir ». Exposition collective : Åbäka, Lola Gonzàlez, Johan van der Keuken, Nicolas Momein, James R. Murphy, Jiří Skála, Benjamin Swaim
Présentée jusqu'au 19 avril. [*Cf. page 7*]
La Galerie

Samedi 22 février/12 h

FESTIVAL
« LE CERCLE À MUSIQUE »
Une heure avec... Isabelle Dupré (hautbois), Amélie Boulas (basson), Martine Vialatte (piano). [*Cf. page 4*]
Auditorium de la médiathèque Roger-Gouhier
Gratuit

Samedi 22 février/18 h

FOOTBALL
Match Olympique Noisy-le-Sec Banlieue 93 - SC Bastia (17e journée du championnat de France amateur - groupe A)
Stade Salvador-Allende (6 rue de Neuilly)

Lundi 24 février

COMMÉMORATION
À l'occasion de la date anniversaire de la Bataille de Verdun. Plus d'informations à venir sur *www.noiyslesec.fr*

Jeudi 27 février/20 h

FESTIVAL
« LE CERCLE À MUSIQUE »

Récital de piano de Pierre-Alain Volondat. [*Cf. page 4*]
Salle des mariages de l'hôtel de ville

Samedi 1er mars
À partir de 14 h

PÉTANQUE
Concours en triplettes toutes catégories. Compétition réservée aux licenciés, organisée par le club La Pétanque Noiséenne
Parc Huvier (2 rue Jules-Auffret)

Dimanche 2 mars/14 h

FOOTBALL AMÉRICAIN
Match Red Star Noisy-le-Sec - Diables Rouges de Villepinte (6e journée du championnat de France de 3e division Est/Île-de-France)
Terrain d'entraînement du stade Huvier (2 rue Jules-Auffret)